



LIVRE BLANC DE LA CONCERTATION

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL
EST ENSEMBLE, BAGNOLET, BOBIGNY, BONDY, PANTIN
est-ensemble.fr/parlons-climat



PARLONS CLIMAT !

TABLE DES MATIERES

EDITO	4
INTRODUCTION.....	5
1. Les enjeux liés au changement climatique de manière globale et sur le territoire.....	5
2. La démarche d'Est Ensemble et des quatre communes engagées.....	6
3. Un Plan Climat qui s'inscrit dans le cadre de la COP21	9
4. Synthèse des bilans énergétiques d'Est Ensemble et des communes de Bondy, Bobigny et Pantin.....	9
PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE CONCERTATION.....	14
1. Le dispositif de concertation	14
Zoom sur « Parlons Climat ! »	15
LES ACTIONS PROPOSEES A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION	17
1. Ateliers thématiques communautaires	17
2. Point de vue des habitants sur les actions proposées à l'échelle de l'Agglomération	30
LES ACTIONS PROPOSEES A L'ECHELLE DES VILLES	34
LES CARNETS DE BORD DE « PARLONS CLIMAT ! »	46
« Parlons Climat ! » à Pantin	46
« Parlons Climat ! » à Bobigny.....	48
« Parlons Climat ! » à Bagnolet.....	50
« Parlons Climat ! » à Bondy	53
CONCLUSION ET REMERCIEMENTS.....	55

EDITO

L'été 2015 est le 3ème été le plus chaud jamais enregistré en France, avec des journées dépassant les 40°, notamment en Ile-de-France. Ces pics représentent une nouveauté pour notre territoire et révèlent l'ampleur des changements en cours.

Ainsi, dès 2012, en lançant son Plan Climat Air Énergie Territorial, Est Ensemble s'engageait contre la menace que représente le dérèglement climatique pour nos sociétés modernes. Deux axes ont ainsi émergé : d'une part, adopter des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, limiter notre consommation énergétique et développer des énergies renouvelables, et d'autre part, aider notre territoire à s'adapter aux changements en cours (canicules, violence des épisodes pluvieux, dégradation des conditions sanitaires, etc.) afin qu'il soit plus résilient.

Après avoir établi le bilan énergétique de notre territoire, nous avons mené une grande concertation « Parlons climat » à l'échelle du territoire avec nos partenaires institutionnels, associatifs et économiques durant le printemps et le début de l'été 2015. Nous l'avons ensuite déployée pour l'enrichir auprès des habitants des quatre villes ayant choisi de s'engager à nos côtés : Bagnolet, Bobigny, Bondy et Pantin. En tout, plus de 450 personnes ont participé à ce travail collaboratif ! Nous sommes heureux de cet engagement de tous, qui est en effet la condition indispensable pour garantir la pertinence et la pérennité de nos futures actions.

Comme nous nous y étions engagés, ce Livre Blanc présente les idées d'actions qui ont ainsi été recueillies et les priorités qu'elles soulignent. Il représente désormais pour nous tous un solide point d'appui à partir duquel construire notre politique énergétique territoriale.

Alors que la Conférence internationale pour le Climat (COP 21) va s'ouvrir dans quelques semaines aux portes de notre territoire, alors que nous savons déjà que l'objectif de ne pas dépasser à l'échelle planétaire les 2° de réchauffement ne pourra être atteint qu'avec l'engagement intense des collectivités territoriales, ce travail revêt pour nous une importance capitale.

Fin août, le Secrétaire national des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon, en parlant du climat, nous alertait : « Nous n'avons plus de temps à perdre ». Ce Livre Blanc montre qu'Est Ensemble et les différents acteurs de ce territoire l'ont bien compris ! Ce Livre Blanc n'est qu'une première pierre. Alors ensemble, construisons l'avenir de notre territoire.

Gérard Cosme

Mireille Alphonse

INTRODUCTION

1. Les enjeux liés au changement climatique de manière globale et sur le territoire

Le changement climatique est aujourd'hui une réalité à l'échelle de la planète, et le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) a montré, dans ses rapports successifs, qu'il s'explique en grande partie par l'émission de gaz à effet de serre (GES) des activités humaines. **Les premiers impacts des bouleversements à l'œuvre sont déjà régulièrement observés** via la multiplication des événements climatiques extrêmes (érosion du trait de côte et canicules ici, typhons et sécheresses ailleurs).

Nos sociétés sont aujourd'hui conscientes de l'enjeu d'importance que représente le changement climatique. Il affecter déjà nos infrastructures et activités (donc notre économie) mais surtout notre santé et sécurité.

Les experts internationaux s'accordent à dire qu'une augmentation de la température moyenne supérieure à 2°C entrainerait pour l'ensemble des nations du globe des phénomènes sociaux, économiques, sanitaires et environnementaux dont nous ne pouvons pleinement mesurer l'ampleur et nous adapter en conséquence. Le bouleversement de certaines sociétés s'observe toutefois déjà dans certaines régions : tensions et conflits, réfugiés climatiques, famines, etc.

Pourtant les tendances passées et actuelles d'émissions de GES conduiraient davantage à un réchauffement estimé à +4,8°C à l'échelle du globe (GIEC, 2014). Pour limiter cette hausse, les Etats entretiennent des négociations internationales climatiques, dans le la convention-cadre des Nations Unies (CCNUCC).

Prochain sommet de cette convention-cadre, la **Conférence des Parties (COP21) de Paris** qui se tiendra en décembre 2015 constitue une date cruciale : la première fois dans l'Histoire où l'ensemble des Nations pourrait conclure **un accord international contraignant de réduction des émissions de gaz à effet de serre.**



D'ores et déjà, les pays européens se sont engagés au respect de différents objectifs. Le « Paquet énergie climat » de 2007 fixe ainsi trois objectifs communautaires plus connus sous le nom des « 3x20 » à l'horizon 2020 :

- Réduire de 20% les émissions de GES par rapport à leur niveau de 1990 ;
- Diminuer de 20% la consommation totale d'énergie ;
- Intégrer plus de 20% d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique européen.

Pour sa part, **la France s'est engagée en 2015 avec une plus grande ambition à travers la loi relative à la transition énergétique¹.** Celle-ci ambitionne notamment de :

- Réduire les émissions de GES de 40% en 2030 et de 75% en 2050² par rapport à leur niveau de 1990 ;
- Diminuer de 20% la consommation totale d'énergie en 2030 par rapport à 2012 ;
- Porter à 32% du mix énergétique la part des énergies renouvelables en 2030.

¹ Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

² Cela correspond à l'objectif « Facteur 4 », défini dans la loi de Programmation fixant les Orientations de la Politique Énergétique (POPE) de 2005.

Ces objectifs ambitieux doivent être appropriés par tous les acteurs, et en particuliers les collectivités territoriales. Les chiffres cités plus haut quant au changement climatique traduisent des considérations d'échelle planétaire. Toutefois il va de soi que les impacts de celui-ci s'observent et se ressentent localement.

Le Profil Climat d'Est Ensemble (2014) identifie les principaux impacts à venir sur le territoire comme étant :

- Une **très forte augmentation des températures**, notamment l'été (+5,7°C en 2080) et l'hiver (+2,8°C en 2080), des canicules (d'ici 2050 entre 70 et 80 jours chauds supplémentaires et 8 jours très chaud en moyenne par an à l'horizon 2080) ;
- Une **augmentation de l'ensoleillement** et une forte **augmentation des jours de sécheresse** (en moyenne 28 à 35 jours de sécheresse par an à l'horizon 2080) ;
- Une **diminution des précipitations** en volume (notamment jusqu'à 30% l'été en 2080), mais un renforcement des fortes pluies en fréquence et en intensité ;
- Un net **recul des jours froids** et une **forte baisse du nombre de jours de gel** (entre 20 et 30 jours de gel d'ici 2080 selon le scénario pessimiste contre 70 à 80 aujourd'hui) ;
- Et enfin, une **dégradation accrue de la qualité de l'air**.

Si le territoire d'Est Ensemble a conscience de ces impacts, il a aussi d'importantes marges de manœuvre au vu de la consommation d'énergie du territoire. **Pour faire face à ces enjeux et prendre sa part dans les objectifs nationaux évoqués plus haut, Est Ensemble s'est donc engagé dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie.**

2. La démarche d'Est Ensemble et des quatre communes engagées

Depuis la loi Grenelle II (2010), l'adoption d'un Plan Climat Energie Territorial est obligatoire pour les collectivités territoriales de plus de 50.000 habitants. A ce titre, la Communauté d'Agglomération d'Est Ensemble ainsi que les villes de Bondy et Pantin avaient la responsabilité d'en élaborer un. Toutefois elles ont choisi d'**aller au-delà des exigences réglementaires**, à l'image des villes de Bagnole et Bobigny qui ont volontairement rejoint la démarche, **en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire** (habitants, entreprises, associations, etc.) dans le projet. De son côté, la Ville de Montreuil, également obligée de par la loi à élaborer un Plan Climat, a adopté le sien en février 2014.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CRÉATION VERTE

Focus sur la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte

La loi a été adoptée en juillet 2015, durant la rédaction de ce Livre Blanc. Celle-ci prévoit que les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre existant au 1^{er} janvier 2015 et regroupant plus de 50.000 habitants doivent adopter un Plan Climat Air Energie Territorial au plus tard pour le 31 décembre 2016. **Est Ensemble est donc concernée et anticipe dès aujourd'hui les dispositions législatives.**

Le Plan Climat Air Energie Territorial d'Est Ensemble doit être compatible avec le Plan de Protection de l'Atmosphère d'Ile-de-France et le Plan Climat Air Energie de la future Métropole du Grand Paris. Il sera donc révisé en conséquence, si nécessaire.

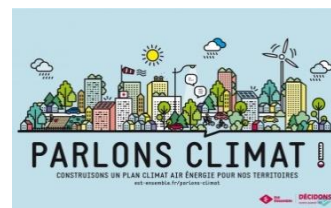
Le Plan Climat Air Energie Territorial de l'Agglomération s'inscrit ainsi dans l'ensemble de ses politiques de développement durable. En reliant le PCAET aux autres projets structurant son territoire (Projet de territoire, PLH, PDU, PLD, Plan Déchets, etc.), Est Ensemble montre que **la politique énergétique doit être considérée plus globalement comme une composante de la transition écologique**. En effet, Est Ensemble et les villes porteuses du PCAET sont conscientes de la diversité des enjeux de la transition écologique Celle-ci revêt ainsi d'importants **aspects sociaux** (comme le rappelle l'important phénomène de précarité énergétique³ sur le territoire) **et économiques** (la transition vers un modèle plus vertueux implique le développement d'emplois dans de nouvelles filières, sur un territoire où l'emploi des jeunes notamment est une priorité).

L'engagement dans la démarche de PCAET vise donc, à :

- **Atténuer le changement climatique**, en réduisant les émissions de GES du territoire – autant que possible dans l'optique des objectifs cités précédemment ;
- **Adapter le territoire au changement climatique** déjà à l'œuvre et attendus à moyen et long terme ;
- **Améliorer la qualité de l'air** sur le territoire.
- Tout en **conciliant un développement économique viable et un modèle social équitable**.

Ces objectifs se doivent tous de tendre vers un même but : **œuvrer pour un développement économique local, résilient, et répondant aux différences sociales majeures du territoire**.

Les objectifs du PCAET d'Est Ensemble et des villes doivent également s'inscrire dans les orientations et axes de travail définis dans le **Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie** (SRCAE). Celui-ci fixe ainsi depuis 2012 les objectifs des territoires franciliens en matière de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, d'amélioration de la qualité de l'air, de développement des énergies renouvelables et d'adaptation aux effets du changement climatique.



La diversité des enjeux touchés par la démarche de PCAET justifie qu'elle ne peut être portée uniquement par la collectivité. **La mobilisation de tous les acteurs est indispensable : c'est dans cette optique qu'a été mis en place le dispositif Parlons Climat !** Et la démarche de concertation qui lui correspond.

Les habitants du territoire se montrent d'ailleurs préoccupés par le changement climatique. Selon eux⁴, agir contre celui-ci est indispensable à plusieurs titres – les justifications les plus souvent données étant :

- L'avenir de l'espèce humaine et les générations futures ;

³ La précarité (ou vulnérabilité) énergétique correspond à la situation de difficulté d'un ménage face aux prix de l'énergie. En particulier, cela se traduit par des dépenses trop importantes pour se chauffer (on considère en général le seuil de 10% du budget du ménage) ou encore par un renoncement à se chauffer suffisamment.

⁴ Enquête en ligne menée du 27 avril au 30 juin 2015 – 168 répondants. « Pour vous, l'action contre le changement climatique est-elle indispensable ? Si oui, pourquoi ? » (Question ouverte)

- La santé et le bien-être (qualité de l'air, mieux vivre ensemble, confort de vie) ;
- La préservation des ressources naturelles, qui ne sont pas inépuisables, et la préservation de l'environnement (biodiversité, pollution) ;
- La prévention des catastrophes naturelles ;
- Les enjeux d'égalité (vulnérabilité des plus fragiles, équilibre des territoires) ;
- La mise en place de nouvelles voies de développement, la création d'emplois, et le développement de l'innovation.

Est Ensemble et les villes souhaitent ainsi porter un Plan Climat Air Energie Territorial ambitieux, ancré sur le territoire, mobilisateur pour ses habitants et tourné vers les échéances internationales majeures.

3. Un Plan Climat qui s'inscrit dans le cadre de la COP21

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France accueillera la 21^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, ou « COP 21 », sur le site du Bourget en Seine-Saint-Denis. Les représentants de 195 Etats s'y retrouveront pour tenter de trouver un accord international qui puisse permettre de maintenir à 2°C le réchauffement global.

Le PCAET d'Est Ensemble et des villes s'inscrit dans la dynamique de la COP21 à plusieurs titres. D'abord en termes d'objectifs : le PCAET est une démarche qui traduit l'engagement d'une collectivité dans les perspectives d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Or la COP21 devrait consacrer le rôle des territoires sur ces enjeux en particulier.

Est Ensemble est aussi l'un des principaux territoires de la Seine-Saint-Denis, hôte de la conférence. A ce titre les villes accueillent déjà des événements de préparation et de participation à la COP21. Pour exemple, Pantin a accueilli une soirée départementale de préparation de la COP 21 le 18 juin dernier. Pour sa part, la ville de Bondy a organisé, à destination des publics jeunes, « Les Olympiades de l'énergie et du climat, dessiner Bondy à l'horizon 2050 ». Enfin Montreuil accueillera les 5 et 6 décembre le Village Mondial des Alternatives Citoyennes pour lutter contre le changement climatique.

Si Est Ensemble se met au service de la COP21, cette échéance est aussi l'occasion de mobiliser les habitants du territoire. Dans ce cadre, **un événement est organisé le 21 novembre à Pantin**⁵. Dans la suite logique des rendez-vous « Parlons Climat ! », celui-ci invitera la population à s'engager concrètement pour une transition écologique à travers la stratégie d'Est Ensemble.

4. Synthèse des bilans énergétiques d'Est Ensemble et des communes de Bondy, Bobigny et Pantin

Un Plan Climat s'appuie nécessairement sur un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre. Celui-ci a été réalisé sur le territoire d'Est Ensemble en 2013. Il est important de distinguer deux périmètres d'études distincts pour les chiffres présentés ici :

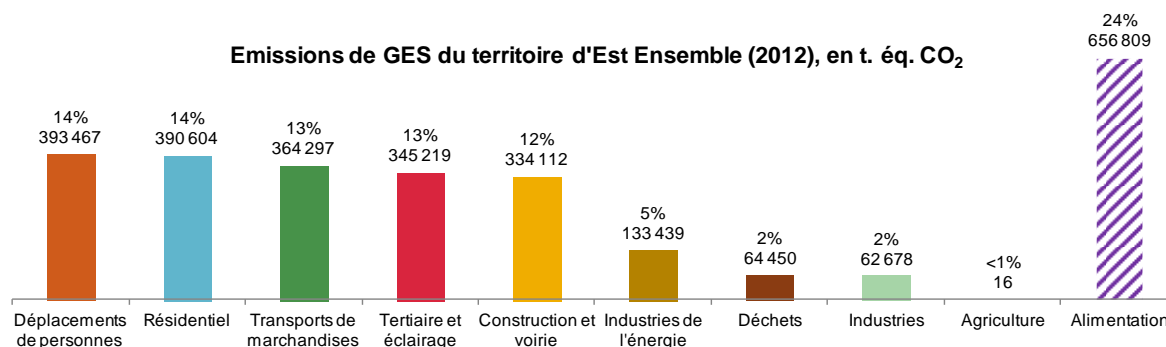
- **Le « Profil Climat » d'Est Ensemble** correspond à un diagnostic des émissions de GES du territoire dans son ensemble, c'est-à-dire comprenant les émissions de ses 400.000 habitants, des activités économiques, des opérateurs extérieurs à la collectivité ;
- **Les bilans d'émissions de GES (BEGES) internes**, pour les communes de Bobigny, Bondy et Pantin. Tout comme le Plan Climat, ces BEGES sont obligatoires pour ces deux dernières collectivités⁶. Ces diagnostics évaluent les GES qui sont émis sous la responsabilité de la commune : son patrimoine (bâtiments publics, engins, etc.), les pratiques de ses agents (déplacements) et ses compétences (réseaux de chaleur notamment).

⁵ L'évènement est répertorié sur le site officiel de la COP21 : www.cop21.gouv.fr/fr/societe-civile/labellisation-et-soutien-aux-projets/parlons-climat-la-transition-ecologique-en

⁶ La ville de Bagnolet, qui compte environ 35.000 habitants, n'avait donc pas d'obligation réglementaire de réaliser un tel BEGES. Il n'est donc pas présenté ici. En revanche, si elle n'avait pas non plus l'obligation réglementaire de le réaliser, la ville de Bobigny a procédé au calcul de son BEGES.

Profil Climat du territoire d'Est Ensemble

Le territoire d'Est Ensemble émet sur une année 2,7 millions de tonnes équivalent CO₂ (t. éq. CO₂)⁷. Ce qui correspond à la moyenne des Agglomérations d'Ile-de-France. Au-delà du chiffre, c'est la répartition des émissions entre les différentes sources qui apparaît intéressante. Celle-ci est représentée par le diagramme ci-dessous :



Ce portrait est conforme à la moyenne des portraits de territoires franciliens, en particulier à travers trois observations :

- La part importante de la **consommation d'énergie des bâtiments**, tant dans le résidentiel (14%) que dans le secteur tertiaire (13%). Le bâti représente ainsi plus d'un quart des émissions, ce qui est à mettre en parallèle avec le caractère relativement énergivore de bon nombre de logements construits sur le territoire dans les années 1960 et 1970.
- La part des **déplacements de personnes** qui est moindre que dans d'autres territoires moins denses – et où l'utilisation de la voiture est encore plus importante. Regroupant les personnes (14%) et les marchandises (13%), les transports représentent tout de même plus d'un quart des émissions du territoire.
- La part négligeable des émissions associées à l'agriculture (<1%). Alors que les activités agricoles émettent ailleurs en France de grandes quantités de GES (notamment par les engrais et l'élevage), elles sont quasi inexistantes sur le territoire d'Est Ensemble.

Enfin, **la consommation et l'alimentation** représentent 24% des émissions de GES du territoire. Ce secteur apparaît ainsi comme le troisième enjeu d'Est Ensemble pour son Plan Climat, aux côtés du bâti et des transports. Il sera alors nécessaire d'agir prioritairement sur la consommation d'énergie dans ces secteurs, sans toutefois négliger des actions moins impactantes mais à vocation de mobilisation (par exemple concernant les déchets).

BEGES de la ville de Bondy

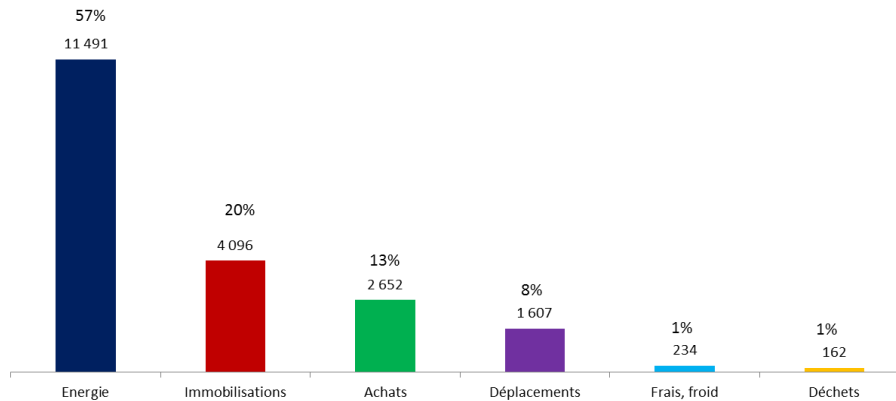
La ville de Bondy est responsable de l'émission de 20.243 t. éq. CO₂ sur une année. Afin de doter d'éléments de comparaison, quelques indicateurs peuvent être soulignés. Ces émissions représentent également :

- 18 t. éq. CO₂ / agent communal

⁷ Soit une moyenne de 6,75 t. éq. CO₂ par habitant de l'Agglomération.

- 379 kg. éq. CO₂ /habitant
- 221 g. éq. CO₂ / € budget

Profil d'émissions de gaz à effet de serre par poste (teCO₂)



La répartition des émissions par poste permet de mettre en évidence la prépondérance de la consommation directe d'énergie (électricité, gaz, fioul, etc.). Si cela s'explique en grande partie par l'alimentation du réseau de chaleur de la ville en combustibles, la **consommation d'énergie des bâtiments** constitue également une marge de manœuvre.

Second poste, les **immobilisations** (émissions au moment de la fabrication des locaux, véhicules et matériels informatiques) sont un secteur sur lequel les marges de manœuvre sont moindres, sauf à réduire ces équipements ou encore à opter pour l'écoconception.

Les **achats** (de biens matériels et immatériels) sont le troisième poste d'émissions. Représentant 13% du portrait, ils sont un enjeu à considérer tant sur la quantité des biens consommés que sur leurs caractéristiques (critères environnementaux, recyclage, etc.).

Enfin les **déplacements professionnels** des agents représentent 8% des émissions. Ils représentent un poste sur lequel la collectivité a véritablement la main, à travers les moyens qu'elle offre à ses agents notamment (type de véhicule, organisation des déplacements, etc.).

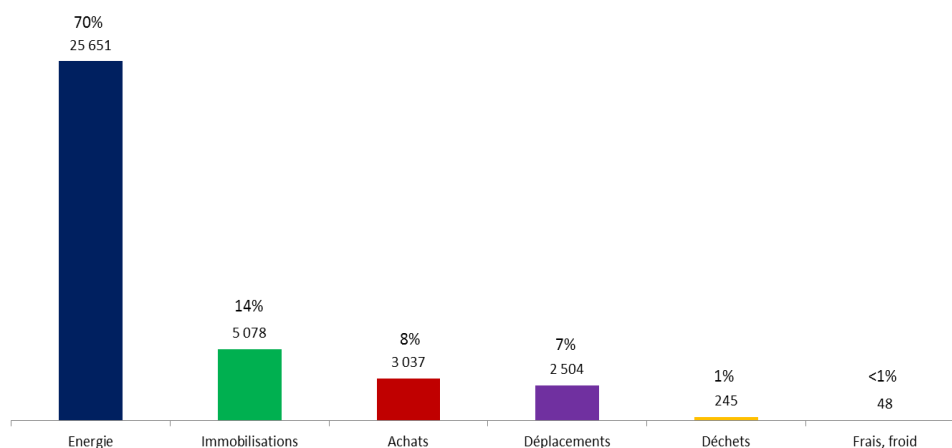
BEGES de la ville de Bobigny

La ville de Bobigny est à l'origine de 36.562 t. éq. CO₂ de gaz à effet de serre. Pour reprendre les mêmes indicateurs, ils sont les suivants pour la ville de Bobigny :

- 21 t. éq. CO₂ / agent communal
- 754 kg. éq. CO₂ /habitant
- 302 g. éq. CO₂ / € budget

Le portrait de la ville de Bobigny est en tout point similaire à celui de Bondy. Le poids du poste « Energie » y est plus lourd encore en raison là aussi de l'importance de l'alimentation du réseau de chaleur de la ville. Celui-ci explique que les indicateurs présentés soient plus élevés dans le cas de Bobigny.

Profil d'émissions de gaz à effet de serre par poste (teCO₂)



Comme précédemment, les émissions liées à la **production de déchets** et aux **appareils de froid** représentent moins de 2% des émissions de la ville. Toutefois, ils ne sont pas à négliger car ils touchent à des pratiques quotidiennes des agents sur lesquelles il est important d'agir, au moins dans une **optique de sensibilisation** (par la réduction et le tri des déchets, par exemple).

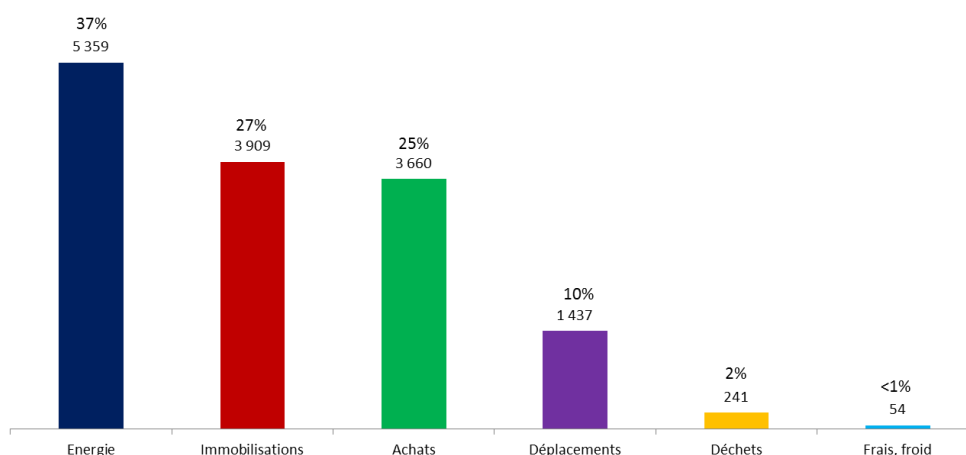
BEGES de la ville de Pantin

La ville de Pantin est responsable de l'émission de 14.660 t. éq. CO₂ sur une année, soit :

- 9 t. éq. CO₂ / agent communal
- 269 kg. éq. CO₂ /habitant
- 93 g. éq. CO₂ / € budget.

On le constate, les indicateurs présentés pour la ville de Pantin sont bien moindres que pour Bondy et Bobigny. Mais cela s'explique par le fait qu'à la différence des deux villes voisines, Pantin ne dispose pas d'un réseau de chaleur communal. Cela se lit également à travers l'histogramme de répartition des émissions en fonction des postes :

Profil d'émissions de gaz à effet de serre par poste (teCO₂)



Le portrait d'émission est effectivement davantage équilibré : la consommation d'énergie par les bâtiments reste le premier poste, mais à « seulement » 37% du total. L'ordre des postes est

ensuite le même que pour les deux villes précédentes, et les émissions en valeur absolue sont d'ailleurs comparables (sauf poste Energie, donc).

Pour ces trois villes – mais également pour Bagnolet, dont le BEGES n'est ici pas présenté – il est important de noter que **derrière ces postes d'émissions, c'est l'ensemble des services qui est concerné**. Ainsi, tous les services ont (dans diverses mesures) à chauffer et éclairer des bâtiments, tous les agents sont amenés plus ou moins souvent à se déplacer, et les achats publics alimentent toutes les compétences de la collectivité.

S'ils ont d'ailleurs été sollicités pour la réalisation de ces diagnostics, **les services des villes ont également été mobilisés dans le cadre de la concertation du PCAET** à laquelle nous allons maintenant nous intéresser.

PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE CONCERTATION

Nous l'avons rappelé dans la partie introductive, la démarche d'Est Ensemble et des villes va au-delà du cadre réglementaire, en cela qu'elle est **turnée vers le territoire et ses habitants**. Afin de servir cette ambition, l'Agglomération a mis sur pied un dispositif de concertation large et multi-niveaux.

1. Le dispositif de concertation

La Communauté d'agglomération Est ensemble et les villes porteuses du Plan Climat Air énergie Territorial (Bagnole, Bobigny, Bondy et Pantin) ont initié durant le printemps 2015 la **concertation de leur projet territorial**. Cette démarche de concertation visait à **faire émerger des idées servant la lutte contre le changement climatique et l'amélioration de la qualité de l'air** tant à l'échelle de l'agglomération que des communes. Tous les acteurs du territoire ont été associés à cette concertation : élus, services municipaux et intercommunaux, associations, entreprises et bien entendu citoyens.

Entre les mois d'avril et juillet 2015, la concertation s'est organisée à 3 niveaux, qui structurent le présent document de restitution :

- **La concertation à l'échelle intercommunale.** Organisée aux mois d'avril et mai 2015, plusieurs réunions thématiques rassemblant les services de l'Agglomération et ses partenaires (MVE, la FFB, l'AFPA, entreprises, associations du territoire, GRDF, mais aussi élus et agents de la collectivité). Des ateliers de développement de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) ont été également organisés sur le territoire en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), et se sont inscrits dans le cadre de la démarche de concertation du PCAET.

Ces réunions ont permis de faire émerger des propositions sur les thématiques de bâti, de la mobilité et de la consommation (*Ateliers thématiques communautaires*). Lesdites actions ont servi de base aux deux temps de concertation suivant ;

- **La concertation communale.** La concertation s'est poursuivie par l'organisation de réunions territorialisées (soit une par commune) réunissant les acteurs de la commune : élus et services municipaux, associations et habitants. Là aussi, les participants ont été invités à réagir aux propositions déjà faites et à en imaginer d'autres, tout en y ajoutant le prisme de la spécificité de leur ville (*LES ACTIONS PROPOSEES A L'ECHELLE DES VILLES*).



- **Parlons Climat !** Au travers de différents événements organisés dans les 4 villes engagées dans la démarche PCAET, les habitants ont directement été rencontrés afin de discuter de la démarche, de les faire réagir sur les propositions issues de la concertation intercommunale, et de les laisser exprimer leurs idées. Vous retrouverez à la fin de ce document les carnets de bord de « Parlons Climat ! ».



Au total, **ce sont près de 450 citoyens de l'Agglomération d'Est Ensemble qui ont pris part à la concertation du PCAET**, à travers les différents rendez-vous présentés ici.

Zoom sur « Parlons Climat ! »

Poursuivant sa **volonté de donner la parole aux habitants** après la mise en place l'année dernière de « Parlons Quartier ! », Est Ensemble et ses partenaires ont mis en place au printemps dernier le dispositif « Parlons Climat ! ».

Son objectif : aller sur le terrain pour recueillir la voix de celles et ceux que l'on ne voit pas dans les réunions publiques ou dans les réseaux.

Ainsi, Est Ensemble et les quatre villes partenaires sont allés à la rencontre des habitants à l'occasion de festivités locales. Les interventions ont été les suivantes :

- **Samedi 30 mai** à Bondy, à l'occasion de la signature de la « Charte de l'Arbre » et de la semaine européenne du Développement Durable durant laquelle une vingtaine de personnes ont été rencontrées ;
- **Dimanche 31 mai** à Pantin, sur le Marché Bio dans le cadre de la semaine européenne du Développement Durable. Une cinquantaine de personnes sont venues sur le stand ;
- **Samedi 13 juin** à Bobigny pour la Fête de la Ville, où une quarantaine de personnes sont venues parler du PCAET ;
- **Samedi 13 juin** à Bagnolet également pour la Fête de la Ville, où une trentaine de personnes ont été rencontrées.

Pour chacun de ces événements, plusieurs animations étaient proposées :

L'accueil des habitants sur le stand « Parlons Climat ! » était l'occasion d'abord de **parler de la démarche et de l'expliquer** (objectifs, déroulement, etc.). Après les premiers échanges, les habitants étaient invités à prioriser, à l'aide de gommettes, les actions imaginées lors de la concertation intercommunale dans le cadre des ateliers thématiques. Les 24 actions étaient réparties entre 3 thématiques : Habitat, Mobilité et Consommation.



Plusieurs « **balades urbaines** » étaient organisées dans les villes. Préparées et guidées par l'architecte Raphaële Héliot, ces balades ludiques et animées visent à offrir une nouvelle vision de la ville. A travers diverses thématiques (bâti, voiries, biodiversité, agriculture, îlots de chaleur...), les participants ont pu découvrir comment la ville subit mais aussi impacte le changement climatique.

Le dispositif de concertation du Plan Climat se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2015, avec en point d'orgue l'évènement du **21 novembre prochain à Pantin, dans le cadre de la COP 21 de Paris** (lire page 53).

Avertissement méthodologique

Le Livre Blanc de la concertation est la traduction fidèle des échanges que nous avons pu avoir avec les habitants du territoire et les acteurs institutionnels.

Les actions décrites dans les pages qui suivent sont les propositions des habitants et des acteurs du territoire. Elles ne préjugent pas du contenu des futurs plans climat-air-énergie d'Est Ensemble et des villes partenaires.


Est Ensemble et les villes partenaires s'inspireront largement des propositions d'actions et des priorités identifiées dans le Livre Blanc afin de construire leur politique climat-air-énergie et de répondre aux enjeux de notre territoire.

LES ACTIONS PROPOSEES A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION

Au travers des ateliers thématiques communautaires puis de la démarche « Parlons Climat ! », la concertation a permis de faire émerger des **propositions d'actions à l'échelle de tout le territoire de l'Agglomération**. Les actions sont présentées ici dans leur intégralité, celles qui ont été jugées les plus prioritaires par les acteurs sont mises en avant.

1. Ateliers thématiques communautaires



Est Ensemble a souhaité que les réunions communautaires dédiées au Plan Climat Air Energie Territorial se focalisent sur deux axes : « Habiter un logement moins consommateur d'énergie » et « Se déplacer en polluant moins ». Les problématiques liées à la thématique « Consommer autrement » ont été abordées dans le cadre des **Etats Généraux de l'Economie Circulaire** organisées par le Grand Paris entre Avril et Septembre 2015⁸, auxquels Est Ensemble a largement pris part, et les ateliers **ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE** organisés en collaboration avec la **Caisse des Dépôts et des Consignations**.

Pour chacune d'entre elles, les actions sont organisées par thématique et leur objectif résumé en quelques lignes. Les actions priorisées par les acteurs lors de la réunion sont assorties du pictogramme correspondant :  **PRIORISÉ**

1.a Habitat

La réunion consacrée à l'Habitat et aux sujets afférents s'est déroulée le 19 mai 2015. Les **42 actions** qui en sont ressorties sont les suivantes :

Thématique Développer les Energies Renouvelables

- **Action 0. Identifier les types d'énergies renouvelables qu'il est possible de développer sur le territoire** et mettre en œuvre un projet pilote en la matière, afin de démontrer la faisabilité de la valorisation des ressources renouvelables d'Est Ensemble.
- **Action 1. Equiper les bâtiments publics en Energies renouvelables (ENR)**. L'objectif est ici double : réduire la facture énergétique de la collectivité (et ses émissions de GES) tout en jouant la carte de l'exemplarité. On entend par énergies renouvelables l'installation potentielle de panneaux photovoltaïques et solaires, de petites éoliennes urbaines, de chaufferies bois etc.  **PRIORISÉ**
- **Action 2. Taxer progressivement les énergies fossiles** afin de tendre vers une évolution des pratiques, et donc de la consommation de ces énergies les plus émissives de GES. Une telle action ne peut toutefois pas être mise en place à l'échelle de l'Agglomération.
- **Action 3. Simplifier la réglementation et réduire les obstacles fiscaux, juridiques** au développement des énergies renouvelables. A l'échelle de l'Agglomération, cette action consisterait à accompagner les porteurs de projet dans l'accomplissement des autorisations exigées.  **PRIORISÉ**
- **Action 4. Inciter au développement des énergies renouvelables via la réglementation publique et les documents d'urbanisme (PLU – PLH)** en prévoyant des incitations (bonifications, etc.) voire des contraintes pour les constructions neuves ou lors des rénovations.

⁸ www.paris.fr/actualites/lancement-des-etats-generaux-du-grand-paris-de-l-economie-circulaire-2152

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE) stipule qu'au 1^{er} Janvier 2016, les Etablissements Publics Territoriaux, dont Est Ensemble, auront toute compétence pour élaborer le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Ainsi, Est Ensemble pourra intégrer dans ce document l'ensemble des dispositions lui permettant de prendre en compte l'impact du changement climatique sur son territoire et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

- **Action 5. Identifier précisément les potentiels EnR existants à l'échelle de l'îlot** : connaître les potentiels est la première étape avant de pouvoir susciter, encourager voire porter le développement d'installations de production d'énergies renouvelables et y associer les bons partenaires. — **PRIORISÉ**
- **Action 6. Faciliter la Recherche et Développement (R&D) sur le territoire pour accélérer l'implantation d'EnR** en ciblant notamment les énergies fatales, le stockage d'énergie ou encore le développement de dispositifs urbains. **L'innovation est au cœur de la loi sur la Transition Energétique et devra faire partie intégrante du Plan d'Action du PCAET.** La Recherche et le Développement sont davantage des questions de compétence régionale, mais Est Ensemble peut relayer ces ambitions, au travers par exemple d'appels à projets innovants.
- **Action 7. Partager l'information à disposition** des différentes parties prenantes afin de mener une réflexion collective sur les offres de production d'énergie, les lieux de consommation et ainsi rendre plus pertinente l'installation de certains projets.
- **Action 8. S'assurer d'un suivi poussé dans l'instruction des permis de construire et la réalisation des travaux sur la présence effective des ENR dans les produits finis.** Il s'agit de mieux doter la collectivité pour le contrôle du développement des ENR sur les projets urbains de son territoire.
- **Action 9. Créer un réseau de froid comme alternative aux climatisations, en favorisant l'usage de pompes à chaleur inversées** afin de réduire la facture énergétique du territoire et notamment des gros consommateurs de froids tels que certaines entreprises ou collectivités.
- **Action 10. Récupérer de l'énergie sur les eaux grises**, l'une des pistes de récupération et de valorisation des énergies fatales.

Thématique : Réduire la facture énergétique des ménages

- **Action 11. Coordonner et former les professionnels du bâtiment** à la question de l'énergie et du climat. L'objectif est de mieux coordonner les différents acteurs du bâtiment pour mieux prendre en compte les enjeux comme la maîtrise de l'énergie ou encore le développement des énergies renouvelables. Sur cette question comme pour d'autres, la plateforme **Pass'Habitat 93** sera un partenaire précieux, en raison de sa vocation à s'adresser aux professionnels – en plus des particuliers. — **PRIORISÉ**
- **Action 12. Former des travailleurs sociaux pour lutter contre la précarité énergétique.** Il s'agit de familiariser les acteurs du social à ce phénomène prégnant sur le territoire et qui nécessite d'être bien armé tant pour le repérage que pour la proposition de solutions concrètes aux ménages. L'enjeu est ainsi d'identifier d'abord les familles les plus vulnérables, puis de les accompagner au plus juste.
- **Action 13. Prioriser les interventions efficaces sur le parc existant.** La construction neuve étant un sujet à part entière, la réduction des consommations d'énergie doit passer notamment par la rénovation de logements où celle-ci sera la plus efficace .
- **Action 14. Etudier les choix énergétiques les plus pertinents** en termes de chauffage des logements. Sur la base de diagnostics énergétique et au cas par cas, étudier la possibilité de passer à des modes de chauffage moins énergivores et moins carbonés – ayant ainsi un impact sur les émissions de GES comme sur la facture du ménage.
- **Action 15. Aider les habitants à comprendre leur facture énergétique, en individuel comme en collectif.** La compréhension de la facture d'énergie est pour un ménage le premier pas dans — **PRIORISÉ**

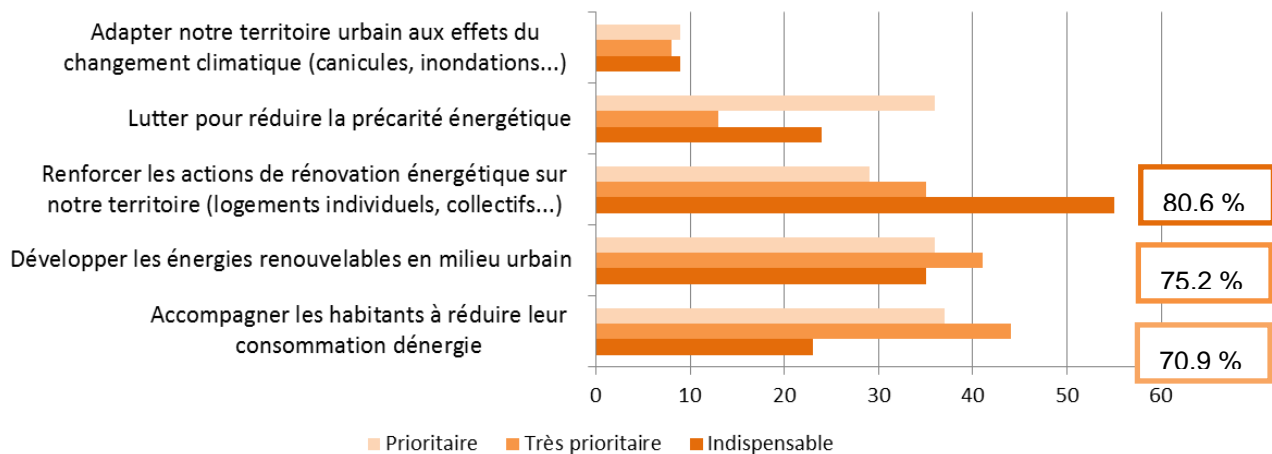
l'appréhension de ce qu'est l'énergie et quelle est l'usage qu'il en a (avec les dépenses qui correspondent). L'idée est donc de commencer par de la pédagogie pour faciliter le changement des comportements.

- **Action 16. Faire connaître les bonnes pratiques et les bénéfices réels permis par des actions sur le bâtiment.** Au-delà des éco-gestes, il s'agit notamment de mieux communiquer sur les bénéfices obtenus après une isolation ou bien de plus légères actions sur le bâtiment (calfeutrages, changement de place des radiateurs, etc.).
- **Action 17. Sensibiliser aux éco-gestes.** Susciter par la communication et l'animation l'évolution des comportements, en particulier sur les petits gestes de tous les jours (se chauffer, cuisiner, s'éclairer, etc.) qui permettront de réaliser progressivement des économies d'énergie. En ce sens, il s'agit de pérenniser la dynamique du Défi Familles à Energie Positive, et de faire des participants de véritables Sentinelles.
- **Action 18. Mutualiser les interventions des bailleurs.** Un travail mutualisé entre les bailleurs présente l'avantage de partager les problématiques (et donc les solutions) mais également de réaliser des économies d'échelle ou encore d'obtenir certains financements publics en atteignant une certaine taille critique de projet.
- **Action 19. Encourager et tester les financements innovants** pour répondre au problème d'accès à la trésorerie de certains ménages ou bailleurs dans leurs projets de rénovation thermique. En particulier il s'agit d'accompagner les publics n'étant pas éligibles aux aides ou devant supporter un reste à charge conséquent.
- **Action 20. Eco-conditionner les aides pour massifier la rénovation** énergétique des bâtiments selon des critères d'optimisation énergétique répondant aux principes de l'éco-conception.
- **Action 21. Simplifier et accompagner l'accès aux aides** financières pour les ménages dans l'objectif qu'un plus grand nombre puisse réaliser son projet de rénovation en étant mieux au fait des aides qui lui sont accessibles.
- **Action 22. Financer les travaux de rénovation par les bâches publicitaires.** Cette action illustre la volonté de trouver de nouvelles sources de financement pour la rénovation des logements, ici en s'appuyant sur la réalisation des travaux eux-mêmes.
- **Action 23. Inscrire des obligations d'isolation dans les documents d'urbanisme.** Il s'agit ici, en particulier dans les constructions neuves et requalification, de fixer des objectifs d'efficacité énergétique ambitieux. La « contrainte » vient alors comme pendant à des aides proposées par ailleurs (financements notamment).
- **Action 24. Lever les obstacles techniques et juridiques à la rénovation** consiste notamment à considérer les freins constitués par les exigences architecturales, patrimoniales, etc. afin de voir lesquels peuvent être assouplis sans impact trop important.

— PRIORISÉ

Focus sur l'enquête en ligne

L'action « Renforcer les **actions de rénovation énergétique** sur le territoire (logements individuels, collectifs...) » apparaît clairement comme une priorité pour les habitants. Le développement des **énergies renouvelables**, ainsi que **l'accompagnement des habitants** dans la réduction de leurs consommations énergétiques est également fréquemment cité.



Quelle est selon vous l'action prioritaire en ce qui concerne l'Habitat ?

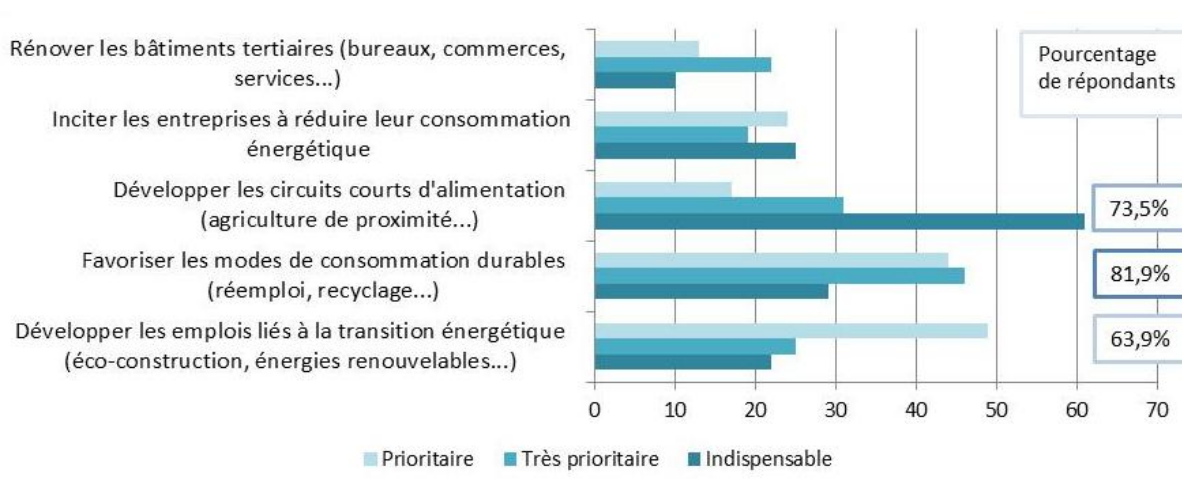
Thématique Mutation des emplois / Développement des emplois verts et locaux

- **Action 25. Soutenir l'Economie Sociale et Solidaire dédiée au développement durable** afin d'encourager des activités œuvrant pour les objectifs du Plan Climat (économies d'énergie et réduction des émissions de GES) : circuits courts, réemploi, etc. — PRIORITY
- **Action 26. Créer un cluster des bonnes pratiques en entreprises** afin, d'une part, de pouvoir les valoriser auprès d'autres publics (entreprises mais pas uniquement) mais également de trouver de nouvelles synergies entre les entreprises concernées. Cette action pourrait se concrétiser par un travail avec le Club des Entreprises d'Est Ensemble initié au début de l'été 2015 par Est Ensemble. — PRIORITY
- **Action 27. Soutenir les entreprises dans leur politique de développement durable et renforcer les interactions public-privé.** Il s'agit de susciter la prise de conscience, mais également d'accompagner plus opérationnellement les mutations des entreprises locales : développement des EnR, évolution des process, refonte de la politique de déplacements, création d'espaces de coworking, etc. — PRIORITY
- **Action 28. Mettre en adéquation offres et demandes : créer le lien entre entreprises (RH) et demandeurs d'emploi (parcours complet)** dans un objectif principal de créer de l'emploi sur le territoire, en priorité sur des filières ou activités liées à la transition énergétique.
- **Action 29. Optimiser la politique publique de la formation : faire d'Est Ensemble l'animateur légitime sur le territoire.** La formation des jeunes est un enjeu sur le territoire d'Est Ensemble, et l'Agglomération pourrait participer au développement d'offres de formation axées sur les filières vertes : isolation, énergies renouvelables, maîtrise de l'énergie, etc. — PRIORITY
- **Action 30. Développer les filières nouvelles des déchets (réutilisation, récupération, etc.) pour aller vers un territoire d'excellence et créer de nouveaux emplois.** Objectif tant de développement économique et social que visant la réduction de la production de déchets et leur valorisation.
- **Action 31. Améliorer la formation des professionnels du bâtiment du territoire (filière construction et ENR)** en travaillant notamment sur les contenus (avec partenaires techniques) et formes des formations (apprentissage, alternance, etc.) afin notamment de favoriser leur qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).
- **Action 32. Créer une filière de produits / kits d'isolation pour accélérer la rénovation** afin de venir en appui notamment des démarches d'auto-réhabilitation.

- **Action 33. Réaliser un diagnostic territorial sur l'emploi énergie-climat et leurs évolutions.** Il s'agit de faire à l'échelle intercommunale un point sur l'état des filières « vertes » afin d'identifier les manques de formation, d'éventuelles « zones blanches » à potentiel de développement, voire des acteurs qui pourraient trouver des synergies.
- **Action 34. Sensibiliser les habitants par des personnes formées et employées à ce titre.** Par cette action, Est Ensemble formerait et emploierait des jeunes (sans emploi voire sans formation) pour un travail de sensibilisation / accompagnement de terrain sur les thématiques liées à l'énergie, à l'eau, aux déchets, à la mobilité...
- **Organiser un « Prix de l'écoconstruction » avec du matériel de récupération** à l'échelle de l'Agglomération afin de promouvoir à la fois la construction « écologique » et la récupération de matériaux usés.

Focus sur l'enquête en ligne

Concernant cette thématique du développement des emplois verts locaux et du développement économique local, le **développement des circuits courts d'alimentation** est la préoccupation principale des habitants ayant répondu. Ils souhaitent aussi en priorité que l'on favorise des modes de consommation responsable sur le territoire.



Quelles actions sont selon vous prioritaires en ce qui concerne le développement de l'économie verte sur le territoire ?

Thématique Préserver le Cadre de vie

- **Action 35. Augmenter la présence de végétation (murs et toitures)** afin de rafraîchir l'espace urbain et ainsi mieux s'armer contre les conséquences du changement climatique en ville (îlots de chaleur, canicules, etc.) tout en préservant la biodiversité. — PRIORITY
- **Action 36. Renforcer l'expertise pour mieux intégrer le végétal et l'eau** dans la ville en général, et dans les projets d'aménagement plus en particulier.
- **Action 37. Accentuer la présence de l'eau dans les quartiers** dans le même objectif.
- **Action 38. Contrôler la densification du territoire pour un meilleur cadre de vie** : il s'agit de veiller à l'équilibre entre la lutte contre l'artificialisation des sols lié à l'étalement urbain et le confort de vie. Cela passe notamment par la préservation et la requalification d'une grande partie des espaces verts de l'Agglomération : squares, la Corniche, la promenade du Canal de l'Ourcq, etc. — PRIORITY
- **Action 39. Encourager les alternatives à la climatisation (pompes à chaleur inversées)** et plus généralement poser la question du développement des pompes à chaleur de manière globale.
- **Action 40. Sensibiliser aux bonnes pratiques pour plus de confort dans les logements** : les pratiques d'économies d'énergie ne sont pas nécessairement les mêmes en fonction des logements et équipements, et peuvent donc être mieux expliquées.
- **Action 41. Mettre en place des dispositifs de vigilance, d'alerte et de prévention en cas d'épisode de chaleur (canicule), de pollution, etc.** L'objectif est de mieux protéger la population (et en particulier les plus vulnérables : personnes âgées, enfants en bas âge, ménages très modestes, etc.) face aux impacts du changement climatique attendus sur le territoire d'Est Ensemble.

1.b Mobilité

La réunion consacrée à la Mobilité et aux transports a eu lieu le 21 mai 2015. Les **56 actions** qui en sont ressorties sont les suivantes :

Thématique Modes actifs

- **Action 43. Développer les vélos-écoles** permettant l'usage du vélo aux enfants ne pouvant l'apprendre dans leur cadre familial ou aux adultes ne sachant pas utiliser une bicyclette, un vélo à assistance électrique (VAE) ou ne maîtrisant pas le code de la route.
- **Action 44. Mettre en place des formations « remise en selle »** afin de (ré)apprendre aux habitants de tous âges à se déplacer à vélo, en particulier dans un contexte urbain dense.
- **Action 45. Mettre en place des animations pédagogiques dans les écoles en matière de mobilité active** (marche, vélo) en visant l'acculturation des jeunes publics à l'usage quotidien des modes actifs. L'idée est ici d'insister sur le côté loisir et ludique tout en soulignant les bienfaits en terme de santé et d'environnement.
- **Action 46. Créer un pack « mobilité active » et du conseil en mobilité** avec l'objectif d'outiller les habitants (en équipements comme en information) afin qu'ils expérimentent de nouvelles pratiques de mobilité. L'idée peut être développée jusqu'à la création de véritables Agences Locales de la Mobilité en divers endroits du territoire.
- **Action 47. Sensibiliser les habitants sur les bienfaits du vélo (santé, environnement, économies)** tant pour les déplacements quotidiens que plus occasionnellement.
- **Action 48. Accompagner le basculement vers les modes actifs auprès de tous les publics :** l'adoption d'un nouveau mode peut poser certaines difficultés, en particulier pour les personnes en situation de précarité, les scolaires ou parfois pour les salariés.
- **Action 49. Instaurer un défi « Au bureau à vélo » :** l'idée est de susciter l'essai d'un mode alternatif, au moins sur une journée, en créant un effet masse sur lequel communiquer.
- **Action 50. Assurer une continuité des aménagements cyclables sur le territoire :** cela vise à faciliter et rendre plus agréables et plus sécurisés les déplacements à vélo entre les pôles générateurs de déplacements. Cette action est à coordonner nécessairement avec la réalisation du PLUi. → **PRIORISÉ**
- **Action 51. Mettre en place les conditions pour pouvoir stationner son vélo en toute sécurité** au moyen de garages, abris fermés ou du moins arceaux sécurisés et visibles. L'insécurité du vélo est un élément dissuasif connu de son utilisation (vols, dégradations, etc.). → **PRIORISÉ**
- **Action 52. Planter des ateliers d'autoréparation du vélo sur le territoire** pour réduire encore le coût de revient du vélo mais aussi constituer un lieu de rencontre et d'échanges autour du vélo.
- **Action 53. Étendre le Vélib à l'ensemble du territoire d'Est-Ensemble ou développer un système de vélo en libre service (VLS) propre à Est Ensemble,** ce qui permettrait aux usagers ne possédant pas de vélo d'expérimenter ce mode de transport sans préoccupation d'entretien, de stationnement ou de propriété.
- **Action 54. Mettre en place des plans d'accessibilité du territoire en modes actifs (papier ou numérique)** afin de faire connaître les itinéraires vélos et marche les plus pertinents et susciter leur emprunt de manière plus systématique.
- **Action 55. Travailler sur la signalétique ludique et universelle avec indication des temps de parcours (modes actifs) :** ces indications donnent une visibilité aux itinéraires en modes actifs et permettent souvent d'informer sur des temps de parcours généralement largement surestimés par les non usagers des modes actifs.
- **Action 56. Mettre en place un « code de la rue »** afin de faciliter la cohabitation entre les différents modes, et en particulier en facilitant et sécurisant les usagers des modes actifs. → **PRIORISÉ**

- **Action 57. Favoriser l'intermodalité et la complémentarité des modes de transport sur le territoire.** Il s'agit d'explorer les pistes (tarifs, équipements, aménagements) qui permettent dans les meilleures conditions d'utiliser plusieurs modes de suite. — PRIORISÉ
- **Action 58. Mettre en place des pédibus dans les écoles** afin de permettre aux élèves de s'y rendre à pied – et ainsi éviter à autant de parents de prendre leur voiture.
- **Action 59. Faire une place pour les autres modes actifs (trottinette, rollers, longboard).** Souvent oubliés au profit du vélo, ces modes sont parfois dans l'incertitude (sur quelle voie rouler ?) voire en danger et méritent d'être valorisés de la même manière.
- **Action 60. Mettre en place l'indemnité kilométrique (IK) vélo** qui permet de valoriser salariés se rendant au travail à vélo en leur apportant notamment un complément de salaire. — PRIORISÉ
- **Action 61. Encourager les collectivités à être exemplaires au sujet du vélo,** en mettant notamment en œuvre les conditions d'utilisation du vélo par les agents dans le cadre de leurs déplacements professionnels.

Thématique Transports en commun

Sur cette thématique, de nombreuses actions sont déjà prévues dans le Plan Local de Déplacements (PLD). Les actions présentées ci-dessous sont toutefois celles qui ont été proposées lors de la concertation.

- **Action 62. Développer l'intermodalité autour des gares et les connexions bus / métro.** L'idée de cette action est de réfléchir à l'intermodalité de manière large : stationnement des vélos et voitures en gare, coordination tarifaire tram / métro / bus, etc.
- **Action 63. Appuyer les prolongements des métros (5, 9, 11) et du tramway T1** en projet et qui permettrait au territoire d'Est Ensemble d'être encore un peu mieux desservi en transports en commun.
- **Action 64. Améliorer la desserte des quartiers** les plus enclavés afin d'offrir à leurs habitants une offre de mobilité accessible et sobre en énergie.
- **Action 65. Développer les transports en commun sur le canal de l'Ourcq** qui est un axe de communication à valoriser.
- **Action 66. Proposer un service de transports en commun 24h/24h,** élargissant ainsi l'offre de mobilité alternative à la voiture dans le temps.
- **Action 67. Améliorer l'accessibilité de tous les modes de transport pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)** ce qui permettrait d'augmenter le nombre de personnes susceptibles d'utiliser les transports de manière confortable. Par ailleurs le « design universel » tend, en facilitant l'accès aux PMR, à améliorer le confort de tous les publics.
- **Action 68. Proposer un accompagnement des PMR dans les transports en commun** dans l'objectif de leur faciliter l'accès aux transports alternatifs.
- **Action 69. Généraliser les navettes pour PMR et personnes âgées,** ce qui permettrait de d'éviter un certain nombre de trajets en voiture pour rallier les gares ou bien pour certains déplacements du quotidien (courses, poste, démarches administratives, etc.).
- **Action 70. Mettre en place la gratuité dans les transports en commun** pour permettre au plus grand nombre (et en particuliers les personnes les moins favorisées) d'y accéder.
- **Action 71. Développer l'information transports en commun via les applications et les supports diversifiés (offre et conditions de circulation en temps réel).** Il s'agit de mieux informer l'usager pour que les trajets soient mieux optimisés et donc attractifs.

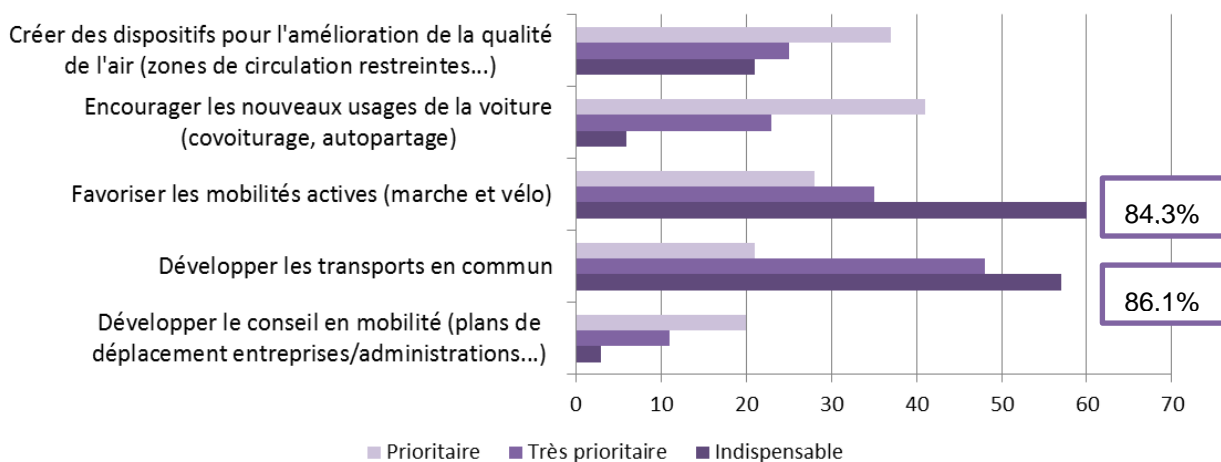
- **Action 72. Mettre en place des Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et développer les sites propres**, accélérant ainsi la vitesse commerciale des transports et réduisant les temps de trajet pour les usagers.
- **Action 73. Adapter le service proposé par les transports en commun en temps réel grâce à des applications connectées**
- **Action 74. Améliorer l'offre billettique** en la diversifiant pour mieux s'adapter à la diversité des pratiques (support d'abonnement, durée de validité des tickets, etc.).
- **Action 75. Déployer une connexion wifi dans les transports en commun** afin d'en améliorer le confort et l'expérience, les rendant ainsi plus attractifs pour les usagers (information, jeux, travail, etc.).

Thématique Véhicules motorisés

- **Action 76. Equiper les espaces publics de bornes multi-énergies** pour alimenter les véhicules alternatifs à la motorisation thermique (électricité, GNV, GPL, etc.). → PRIORISÉ
- **Action 77. Développer les véhicules propres dans les flottes des collectivités et de la RATP** dans un souci d'exemplarité et de réduction des émissions de GES du territoire.
- **Action 78. Eviter le zoning urbain et développer le commerce de proximité** afin de limiter l'usage de la voiture pour les déplacements quotidiens et de première nécessité (courses, démarches administratives, loisirs, etc.).
- **Action 79. Aménager la voirie pour favoriser les modes actifs et contraindre la voiture**, créant ainsi un équilibre plus juste de l'espace visant à réduire les consommations de carburant et améliorer la qualité de l'air dans les villes.
- **Action 80. Contraindre la circulation des véhicules très polluants** afin de préserver la qualité de l'air.
- **Action 81. Diminuer la vitesse de circulation à « 30 km/h en ville »** afin d'apaiser d'une part l'espace public (nuisances sonores, sécurité, etc.) mais aussi de participer au rééquilibrage des priorités vis-à-vis des modes moins émetteurs de GES.
- **Action 82. Développer l'autopartage dans les quartiers (entre particuliers et solution de type Autolib)** : cette option permet d'offrir aux particuliers non pas de posséder une voiture qui serait sous-utilisée mais bien d'avoir accès à un véhicule uniquement lorsqu'en a besoin. → PRIORISÉ
- **Action 83. Mettre en place des Plans de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE) et des plans de déplacements de quartiers** afin de mieux diagnostiquer les pratiques de déplacements des habitants et leur proposer des solutions alternatives adaptées à leur situation.
- **Action 84. Développer le télétravail** dans un souci de réduction des besoins en déplacement (et donc des consommations d'énergie) mais avec de nombreux co-bénéfices (bien-être au travail notamment). Cette action peut passer aussi par le développement d'espaces de coworking sur le territoire (ou location d'espaces existants).
- **Action 85. Mettre en place une communication pour l'usage des modes alternatifs à la voiture** en insistant sur les avantages offerts par ceux-ci, notamment en termes financiers.
- **Action 86. Inciter les entreprises à être vertueuses en matière de mobilité durable via les marchés publics** : il s'agit notamment d'identifier les marchés dans lesquels les modes d'organisation des déplacements des prestataires peuvent évoluer vers moins d'impacts.
- **Action 87. Développer les pratiques d'auto partage**
- **Action 88. Mutualiser les flottes de véhicules interentreprises et collectivités** afin d'optimiser l'utilisation des véhicules et de réaliser des économies pour les structures concernées.

Thématique Marchandises

- **Action 89. Affirmer la place des circuits-courts sur le territoire** afin de réduire les quantités de marchandises importées (et donc transportées) sur le territoire.
- **Action 90. Penser les logiques de livraison des marchandises au niveau global** afin d'optimiser les échanges de flux entre producteurs, distributeurs et consommateurs.
- **Action 91. Réduire les volumes des marchandises stockées (palettes gerbables).** Ces dernières sont des palettes empilables vides ou pleines. Elles permettent le placement de plusieurs unités de charge les unes sur les autres, sans avoir recours à des étagères.
- **Action 92. Inciter la mise en place de services de livraison des magasins** afin de substituer un véhicule de transport (tournée de livraison) à une multitude de véhicules individuels.
- **Action 93. Prévoir des plateformes de livraison dans les nouvelles stations de métro de manière à réduire les derniers kilomètres de livraison des produits.** — PRIORISÉ
- **Action 94. Développer les points de livraison sur le territoire** dans l'optique de livrer les produits au plus proche du consommateur en évitant nombre de déplacements.
- **Action 95. Utiliser l'espace foncier des parkings sous-utilisés pour stocker les marchandises** en mettant en place des partenariats publics/privés.
- **Action 96. Développer les vélos cargos** dans l'objectif de reporter du transport de marchandises sur le « dernier kilomètre » vers le mode non émetteur de carbone qu'est le vélo. — PRIORISÉ
- **Action 97. Promouvoir le fret fluvial autour du canal de l'Ourcq** : le fret fluvial est largement moins émetteur que le transport routier, à tonnage de marchandises transportées égal.
- **Action 98. Promouvoir des véhicules propres pour le fret et assurer la mise en place des bornes** dans le même objectif de réaliser le transport d'une partie des marchandises par des



moins carbonés que le transport routier classique.

Focus sur les résultats de l'enquête en ligne

Concernant les déplacements, la priorité, selon les habitants ayant répondu, est le **développement des transports en commun** sur le territoire, ainsi que sur les **mobilités actives (marche, vélo)**, ces deux actions étant citées par près de 85% des répondants. 40% des répondants ont considéré l'action sur les mobilités actives comme prioritaire, ainsi que 40% concernant le développement du transport en commun.

Quelles actions sont selon vous prioritaires en ce qui concerne les déplacements sur le territoire ?

1.c Economie et Consommation

Dans le cadre de « La Fabrique du Grand Paris », son Contrat de Développement Territorial, la Communauté d'Agglomération d'Est Ensemble a souhaité mettre au cœur de son projet l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). En ce sens, Est Ensemble a également été identifié comme l'un des trois **territoires pilotes franciliens en matière d'ESS**⁹ par la Caisse des Dépôts et Consignations. La CDC a ainsi accompagné le service Développement Economique d'Est Ensemble dans l'organisation et l'animation d'ateliers territoriaux entre mars et juin 2015. Ces 4 ateliers ont également constitué le volet « développement économique » de la concertation du PCAET.

Des premiers ateliers ont découlé un total de **21 idées d'actions**, réparties selon **8 objectifs** plus généraux, qui sont présentées ci-dessous.

Structurer la filière bio-déchets

- **Récupérer des bio-déchets auprès des restaurants, marchés et cantines**, en vue notamment de la fabrication de compost pour les espaces publics.
- **Récupérer des bio-déchets auprès des supermarchés**, en vue d'élaborer des produits transformés (repas pour des collectivités ou biens spécifiques à vendre) et / ou de donner à des structures associatives.
- **Récupérer des bio-déchets auprès des particuliers** afin de proposer du compost aux habitants des quartiers concernés et / ou de l'utiliser dans les espaces d'agriculture urbaine (jardins partagés notamment). **La collecte de compost auprès des particuliers comporte des contraintes de normes et de traçabilité pour une éventuelle réutilisation dans les espaces publics.**
- **Organiser un système de collecte et transformation des huiles alimentaires** et des déchets graisseux notamment en combustibles.

Structurer la filière bois

- **Développer la filière bois-énergie et les réseaux de chaleur** en exploitant l'ensemble des gisements disponibles (notamment déchets verts d'Est Ensemble et des villes, déchets de bois, sciures, etc.).
- **Promouvoir du mobilier urbain en bois local** dans le cadre des opérations d'aménagement urbain.
- **Organiser une filière de réemploi** (par exemple des copeaux propres) en associant artisans et structures de recherche / innovation.
- **Développer la Recherche & Développement** afin d'identifier des leviers permettant de brûler les agrégats de bois de manière moins polluante.

Organiser une filière autour des couches jetables

- **Evaluer la possibilité de production de compost** à partir de couche jetables collectées auprès de partenaires pré-identifiés (collectivités, crèches, etc.).

Structurer une la filière autour de la déconstruction

⁹ Aux côtés des territoires des Boucles de la Marne et du Campus Sciences et Santé.

- **Former / Sensibiliser des professionnels du bâtiment** sur les mutations des métiers (en amont de la déconstruction) et sur de nouvelles fonctions.
- **Innover dans les domaines de l'éco-construction / éco-rénovation** et réemployer les biens sur place à partir des activités de déconstruction. Cela pourrait se développer sur les lieux d'un chantier pilote, qui servirait à identifier et valoriser les bonnes pratiques, comme par exemple le projet d'aménagement de l'ex-RN3.

Organiser la filière des biffins

- **Mieux encadrer et accompagner l'activité des biffins**, ces personnes récupérant des déchets dans la rue ou les poubelles pour les revendre, afin de favoriser le réemploi et le recyclage.

Sensibiliser et éduquer les acteurs du territoire

- **Développer des actions de sensibilisation en amont même du tri et de la valorisation des déchets** : il s'agit ainsi de réduire à la source la quantité de déchets ou encore de mieux choisir les produits consommés afin de privilégier le réemploi.
- **Développement des pôles locaux de ressourceries** qui permettent à la fois de réduire les quantités de déchets traités, de produire de nouveaux biens et de créer de l'activité économique.
- **Développer le marketing / tourisme** autour de l'économie des déchets et du « made in Est Ensemble » pour valoriser les initiatives du territoire.

Développer le « Bon coin » des déchets des entreprises et des associations du territoire

- **Création d'un site internet permettant à l'offre à la demande de se rencontrer**, fonctionnant selon une logique de réseau et dynamisé par des animateurs territoriaux.
- **Mettre en place un Pôle territorial de coopération économique (PTCE)**, constituant ainsi un lieu commun de mutualisation et de coopération entre les acteurs au service de projets économiques innovants de développement local durable. Le projet « Made in Montreuil » peut être une source d'inspiration intéressante sur le sujet.
- **Lancer un « hackathon » de données sur les déchets**, il s'agit ainsi de miser sur le numérique et de développement informatique pour faire se rencontrer l'offre et la demande (via par exemple des applications).

Favoriser le développement des structures locales soutenant l'économie des déchets

- **Appréhender les initiatives selon une comptabilité analytique de projets**, c'est à dire en tenant compte des externalités générées par les projets.
- **Mettre en œuvre le « droit à l'innovation »** en appuyant des « projets brèches » innovants sans rentabilité immédiate.
- **Mutualiser les moyens de production sur le territoire** : espaces modulaires, outils partagés, etc.

Lors des ateliers suivant, ces actions ont été retravaillées et ont connu des regroupements. Dès lors, ce sont **trois actions prioritaires** qui ont émergé de la démarche de concertation. Celles-ci sont :

- **La création d'un « Food Lab »**, conçu tant comme un lieu de rencontre et de collaboration entre professionnels de l'alimentation que comme un endroit où le public (scolaires, familles, etc.) pourrait prendre part à des activités et développer sa connaissance en matière d'alimentation, de cuisine, de nutrition, etc. — PRIORISÉ

- **Le développement de la nature dans les quartiers prioritaires**, qui en sont souvent dépourvus, afin d'en améliorer le confort de vie mais aussi de véhiculer un message et des pratiques en matière de circuits courts, de gaspillage alimentaire, de jardinage, de compostage, de biodiversité... — PRIORISÉ

- **L'intermédiation offre / demande des déchets et du réemploi**. Là aussi il s'agit à la fois de mettre à disposition des professionnels en lien avec l'économie des déchets et le réemploi de se rencontrer, de se former, de développer des activités et d'améliorer leur visibilité, mais aussi de permettre à la population locale les ressources / équipements permettant par exemple l'autoréparation. — PRIORISÉ

2. Point de vue des habitants sur les actions proposées à l'échelle de l'Agglomération

A partir des nombreuses actions listées dans la partie précédente, les services d'Est Ensemble ont établi un premier tri, afin de conserver un peu plus d'une vingtaine d'actions correspondant à la fois aux priorités retenues par les participants aux ateliers, et aux compétences de la collectivité. Des posters reprenant **les 3 thématiques de l'Habitat, de la Mobilité et de la Consommation ont été réalisés sur cette base.**

Se déplacer en polluant moins	Habiter un logement moins consommateur d'énergie	Travailler et consommer mieux sur mon territoire
<p>Créer des dispositifs pour l'amélioration de la qualité de l'air</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les circuits courts (services et commerces de proximité), les services de livraison et la location aux habitants de vélos-cargo pour transporter leurs courses sur ma ville - Réduire le transport de marchandises par route et encourager le transport de marchandises par voie d'eau et train 	<p>Adapter notre ville aux effets du changement climatique (canicules, inondations...) et préserver notre cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la présence de végétation (murs/toitures) - Renforcer les points d'eau à l'échelle de la ville 	<p>Rénover les bâtiments tertiaires (bureaux, commerces, services...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les entreprises à réaliser des diagnostics énergétiques de leur bâtiment
<p>Encourager les nouveaux usages de la voiture (covoiturage, autopartage)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer des bornes sur l'espace public pour recharger les véhicules électriques, roulant au Gaz Naturel de Ville, etc. - Étendre l'autopartage sur ma ville 	<p>Lutter pour réduire la précarité énergétique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les professionnels et des travailleurs sociaux soutenir les habitants en situation de précarité énergétique 	<p>Inciter les entreprises à réduire leur consommation énergétique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les entreprises dans leurs pratiques de développement durable et dans la création d'emplois en lien avec l'énergie - Animer un club Inter-Entreprises pour les accompagner dans la mise en place de bonnes pratiques
<p>Favoriser les mobilités actives (marche et vélo)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la place du vélo et de la marche dans l'espace public de ma ville - Proposer des ateliers d'autoréparation des vélos 	<p>Renforcer les actions de rénovation énergétique des logements de notre ville</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrire des obligations d'isolation des logements dans les documents d'urbanisme 	<p>Développer les circuits courts d'alimentation (agriculture de proximité...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les associations commercialisant des aliments produits localement
<p>Développer les transports en commun</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre une meilleure connexion entre les modes de transport autour des gares et sorties de métro - Flécher sur ma ville les accès au bus et au métro (avec temps de trajet indicatif) pour inciter les habitants à s'y rendre à pied 	<p>Développer les énergies renouvelables sur notre ville</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager les logements à s'équiper de systèmes de production d'énergie renouvelable - Équiper les bâtiments publics en énergies renouvelables 	<p>Favoriser les modes de consommation durables (réemploi, recyclage...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager la réutilisation et la récupération pour valoriser des déchets
<p>Développer le conseil en mobilité (aider les usages et habitants à utiliser d'autres mode que la voiture)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la mobilité chez les personnes en situation d'insertion - Mettre en places des plans de déplacements dans les entreprises/collectivités et dans les quartiers 	<p>Accompagner les habitants à réduire leur consommation d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider les habitants à comprendre leur facture énergétique, en individuel et en collectif 	<p>Développer les emplois liés à la transition énergétique (éco-construction, énergies renouvelables...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les structures de l'économie sociale et solidaire dédiée au développement durable - Développer les formations permettant de créer des emplois verts et proposer des actions locales de formation adaptées
		

Ces posters ont alors été présentés aux habitants du territoire lors des rendez-vous « Parlons Climat ! ». Ils ont été invités à positionner des gommettes à côté des actions qui, à leurs yeux, étaient les plus prioritaires, en particulier sur leur commune. Les résultats de cette consultation des citoyens sont restitués dans les tableaux ci-dessous :

SE DEPLACER EN POLLUANT MOINS

Créer des dispositifs pour l'amélioration de la qualité de l'air	BON ¹⁰	PAN	BOB	BAG	TOTAL
Développer les circuits courts (services et commerces de proximité), les services de livraison et la location aux habitants de vélos-cargo pour transporter leurs courses sur ma ville	/	5	6	6	17
Réduire le transport de marchandises par route et encourager le transport de marchandises par voie d'eau et train	/	10	4	6	20

Encourager les nouveaux usages de la voiture (covoiturage, autopartage)

	BON	PAN	BOB	BAG	TOTAL
Installer des bornes sur l'espace public pour recharger les véhicules électriques, roulant au Gaz Naturel de Ville, etc.	/	1	2	2	5
Etendre l'auto partage sur ma ville		2	2	0	4

Favoriser les mobilités actives (marche et vélo)

	BON	PAN	BOB	BAG	TOTAL
Améliorer la place du vélo et de la marche dans l'espace public de ma ville	/	14	9	9	32
Proposer des ateliers d'autoréparation des vélos	/	4	3	1	8

Développer les transports en commun

	BON	PAN	BOB	BAG	TOTAL
Permettre une meilleure connexion entre les modes de transport autour des gares et sorties de métro	/	4	6	2	11
Flécher sur ma ville les accès au bus et au métro (avec temps de trajet indicatif) pour inciter les habitants à s'y rendre à pied	/	4	1	3	8

Développer le conseil en mobilité (aider les usages et habitants à utiliser d'autres mode que la voiture)

	BON	PAN	BOB	BAG	TOTAL
Faciliter la mobilité chez les personnes en situation d'insertion	/	4	3	3	10
Mettre en places des plans de déplacements dans les entreprises / collectivités et dans les quartiers	/	2	3	0	5

¹⁰ BON = Bondy ; PAN = Pantin ; BOB = Bobigny ; BAG = Bagnolet.

L'exercice de priorisation des actions n'a pu se dérouler comme prévu à Bondy.

HABITER UN LOGEMENT MOINS CONSOMMATEUR D'ENERGIE

Adapter notre ville aux effets du changement climatique (canicules, inondations...)
et préserver notre cadre de vie

	BON	PAN	BOB	BAG	TOTAL
Augmenter la présence de végétation (murs/toitures)	/	8	7	7	22
Renforcer les points d'eau à l'échelle de la ville	/	2	3	2	7

Lutter pour réduire la précarité énergétique

	BON	PAN	BOB	BAG	TOTAL
Former les professionnels et des travailleurs sociaux soutenir les habitants en situation de précarité énergétique	/	6	5	1	12

Renforcer les actions de rénovation énergétique des logements de notre ville

	BON	PAN	BOB	BAG	TOTAL
Inscrire des obligations d'isolation des logements dans les documents d'urbanisme	/	9	7	4	20

Développer les énergies renouvelables sur notre ville

	BON	PAN	BOB	BAG	TOTAL
Encourager les logements à s'équiper de systèmes de production d'énergie renouvelable	/	5	9	5	19
Equiper les bâtiments publics en énergies renouvelables	/	5	6	7	18

Accompagner les habitants à réduire leur consommation d'énergie

	BON	PAN	BOB	BAG	TOTAL
Aider les habitants à comprendre leur facture énergétique, en individuel et en collectif	/	7	3	2	12

TRAVAILLER ET CONSOMMER MIEUX SUR MON TERRITOIRE

Rénover les bâtiments tertiaires (bureaux, commerces, services...)

	BON	PAN	BOB	BAG	TOTAL
Accompagner les entreprises à réaliser des diagnostics énergétiques de leur bâtiment	/	5	2	2	9

Inciter les entreprises à réduire leur consommation énergétique

	BON	PAN	BOB	BAG	TOTAL
Soutenir les entreprises dans leurs pratiques de développement durable et dans la création d'emplois en lien avec l'énergie	/	6	4	3	13
Animer un club inter-entreprises pour les accompagner dans la mise en place de bonnes pratiques	/	4	2	0	6

Développer les circuits courts d'alimentation (agriculture de proximité...)

	BON	PAN	BOB	BAG	TOTAL
Soutenir les associations commercialisant des aliments produits localement	/	13	8	13	34

Favoriser les modes de consommation durables (réemploi, recyclage...)

	BON	PAN	BOB	BAG	TOTAL
Encourager la réutilisation et la récupération pour valoriser des déchets	/	12	11	4	27

Développer les emplois liés à la transition énergétique (éco-construction, énergies renouvelables...)

	BON	PAN	BOB	BAG	TOTAL
Soutenir les structures de l'économie sociale et solidaire dédiée au développement durable	/	8	5	3	16
Développer les formations permettant de créer des emplois verts et proposer des actions locales de formation adaptées	/	6	4	10	20

LES ACTIONS PROPOSEES A L'ECHELLE DES VILLES

Les actions ayant émergées à l'échelle communautaire ont été présentées et discutées en réunions territorialisées :

- Le mercredi 3 juin à Bagnolet ;
- Le mardi 23 juin à Pantin ;
- Le mercredi 24 juin à Bobigny ;
- Le lundi 29 juin à Bondy.

Lors de ces réunions, les participants ont pu proposer leurs idées d'actions dans le contexte spécifique de leur ville. **Nous avons choisi de présenter ces actions par thématique et d'indiquer, pour chacune, la ou les villes à laquelle elle correspond.**

Par ailleurs lors de chaque réunion territorialisée, les participants ont été invités à signalés par des gommettes les actions qui leur paraissaient les plus pertinentes. Ainsi pour chaque thématique est ici présentée une synthèse des actions prioritaires par ville.

SE DEPLACER EN POLLUANT MOINS

Propositions d'action	BON	PAN	BOB	BAG
Rapprocher les lieux de domiciliation et de travail des habitants et développer le télétravail pour réduire les besoins en déplacements	BON	PAN		
<p>Focus : Cette action permettrait de réduire les déplacements des personnes travaillant en dehors de l'Agglomération et ainsi de réduire l'impact carbone lié aux déplacements des personnes actives sur les communes. Il pourrait être imaginé la création de Tiers Lieux sur le territoire qui permettent à la fois aux personnes de pouvoir travailler sur le territoire mais aussi de collaborer avec d'autres, ce qui pourrait favoriser l'innovation et la création. L'initiative « ICI Montreuil » pourrait être inspirante. De simples espaces de co-working pourraient aussi être développés.</p>				
Initier une meilleure répartition des commerces de proximité pour limiter les déplacements quotidiens				BAG
<p>Focus : Cette action revêt à la fois un objectif social et environnemental. La tendance à la disparition des commerces de proximité au profit des grandes surfaces en périphérie de la ville allonge non seulement le temps de transport des habitants qui le font, dès lors, plus souvent en voiture, mais a aussi une répercussion sur le lien social entre les habitants en centre-ville.</p>				
Repenser les espaces publics pour permettre à tous de se déplacer et notamment en ce qui concerne l'accessibilité PMR	BON	PAN		
<p>Focus : La loi handicap de 2005 prévoyait que l'ensemble des espaces publics puissent être accessibles aux PMR au 1^{er} janvier 2015. La mise en accessibilité de certains lieux publics a été reportée en 2024.</p>				

Propositions d'action	BON	PAN	BOB	BAG
Jalonner les temps de parcours sur la ville notamment pour les piétons	BON			
Mise en place de « sentes » / voies de traverse piétons-vélos		PAN		
<p>Focus : Certaines villes du territoire sont traversées par de grands axes de circulations, que ce soit des autoroutes (A3), des boulevards urbains (Nationale 3), des chemins de fers ou même le canal. Ces infrastructures lourdes segmentent le territoire des villes et ne favorisent pas les déplacements dits 'actifs'. L'aménagement de sentes et/ou de voies de traverses permettraient de pallier ces coupures urbaines et de faciliter les déplacements piétons, à vélo ou autres.</p>				
Développer les Pédibus® notamment pour les scolaires		PAN		
<p>Focus : Le Pédibus® est un autobus pédestre avec un parcours défini qui permet d'accompagner les enfants à l'école. Le dispositif est le plus souvent assumé par des parents d'élèves volontaires, parfois par des personnes retraitées ou des agents municipaux. Dans le cadre d'un PCAET, ce dispositif permet de réduire les émissions de GES et améliorer la qualité de l'air autour des écoles.</p>				
Développer les aménagements pour modes actifs (notamment pistes cyclables)	BON	PAN	BOB	BAG
Mettre en place les conditions complémentaires de développement des modes actifs (comme le stationnement sécurisé vélo sécurisé en gares)		PAN	BOB	
Développer des points de réparation vélo sur le territoire ou un atelier de réparation de vélo mobile		PAN		BAG
<p>Focus : La Cyclofficine de Pantin est un des acteurs majeurs sur le territoire concernant la réparation de vélo et l'organisation d'ateliers de vélos mobiles. L'objectif est de voir se généraliser cette action sur le territoire et favoriser l'émergence d'autres projets.</p>				
Favoriser l'acquisition de vélos électriques par les habitants				BAG
Mettre en place un système communal de covoiturage				BAG
<p>Focus : Le covoiturage vise à favoriser les déplacements motorisés (en voiture) à plusieurs. Sur les déplacements de courtes distances cela pourrait principalement concerner les déplacements domicile - travail. Si les déplacements en co-voiturage courtes distances ont du mal à s'imposer aujourd'hui, on peut espérer que ceux-ci se développent dans les années à venir. Cette action pourrait être mutualisée à l'échelle de plusieurs villes de l'Agglomération.</p>				

Propositions d'action	BON	PAN	BOB	BAG
Sensibiliser à l'usage des transports en commun et du covoiturage			BOB	
Augmenter la couverture des systèmes de partage de véhicules (Vélib, Autolib, etc.)		PAN		BAG
Diminuer la place de la voiture dans la ville pour réduire les nuisances	BON		BOB	BAG
Développer les « zones 30 » en ville	BON	PAN	BOB	
Requalifier l'ex RN3 de manière à ce qu'elle soit pacifiée, apaisée et agréable à vivre	BON			
Imaginer des modes de livraison alternatifs au véhicule thermique				BAG
<p>Focus : Cette action permettrait de réduire l'impact carbone du « dernier kilomètre » de la livraison de certains produits dans le centre des villes. Non seulement, pour les professionnels de la logistique, le dernier kilomètre de livraison est celui qui leur coûte le plus cher, mais ils sont aussi en proie à des problématiques environnementales fortes dans les centres des villes (pollution, qualité de l'air, etc.). De nombreuses initiatives existent aujourd'hui, comme la livraison par vélos cargos ou la mutualisation de livraisons.</p>				
Développer une information couplée des différents modes de transports en commun (métro / bus par exemple)		PAN		
<p>Focus : Pour favoriser l'intermodalité (l'utilisation de différents modes de transports, en commun ou actifs, sur un même trajet), il s'agirait de communiquer davantage sur les différents modes de déplacement à la disposition des habitants et de vérifier si le mode de cadencement entre les différents modes est compatible.</p>				
Mettre en place une navette électrique en circuit régulier dans la ville, afin de réduire l'usage de la voiture et de désenclaver les quartiers excentrés				BAG
Etudier la faisabilité d'une connexion entre les lignes de métro 5 et 7 à Pantin		PAN		
Etudier la faisabilité pour développer des navettes fluviales entre Bobigny et Stalingrad (Paris)		PAN		
Réétudier les fréquences des bus desservant Bagnolet puis Paris				BAG

Synthèse par ville

A **Bondy**, l'exercice de priorisation en tant que tel n'a pas pu être réalisé. Toutefois les discussions ont permis de mettre en évidence un véritable besoin de travailler sur la mobilité à travers l'**aménagement de l'espace**. Tant pour l'accessibilité des cheminements que pour des espaces réservés aux modes actifs ou encore concernant l'apaisement de la circulation automobile, la question de l'espace public semble être un domaine d'action prioritaire tant pour les habitants que pour les agents ou élus. La question de la diminution des déplacements domicile-travail a elle aussi été abordée via la proposition de création de lieux de coworking sur la ville.

Dans le cas de **Pantin**, les participants ont très largement marqué leur intérêt pour le développement des **aménagements cyclables** – allant jusqu'à citer nombre de tronçons apparaissant comme prioritaires. Dans une moindre mesure, ils se sont également prononcés pour le développement d'une **information multimodale** et pour la mise en place de **sentés urbaines piétonnes**.

De même à **Bobigny**, c'est la mise en place de **mesures en faveur du vélo** (aménagements mais aussi équipements, stationnement, etc.) qui a remporté le plus de suffrages. Aussi la majorité des participants ont souhaité ne pas retenir les actions visant une diminution de la place de la voiture, mais leur ont préféré le développement des « **zones 30** ».

Enfin à **Bagnole**, au contraire des autres villes, ce ne sont pas les modes actifs qui apparaissent comme une priorité. Ainsi les participants ont largement appelé à travailler sur les **transports en commun** : mise en place d'une navette urbaine et révision des fréquences de bus vers Paris. Le souhait d'une **meilleure répartition des commerces** de proximité pour limiter les déplacements a également recueilli de nombreux soutiens.

HABITER UN LOGEMENT MOINS CONSOMMATEUR D'ÉNERGIE

Propositions d'action	BON	PAN	BOB	BAG
Informier et accompagner les habitants à mieux vivre leur logement (notamment ceux ayant un logement rénové)	BON	PAN	BON	BAG
<p>Focus : Habiter un logement Basse Consommation nécessite de revoir son mode d'habiter et de s'affranchir de certains automatismes que l'on a pu adopter dans des logements anciens où les normes thermiques ne sont pas appliquées.</p>				
Développer le défi des Familles à énergie positive pour susciter des économies d'énergie et communiquer		PAN		
<p>Focus : Le défi Familles à Energie Positive est un dispositif qui vise à sensibiliser et engager les ménages volontaires à la réduction de la consommation d'énergie dans leur foyer. Cette action est portée par Est Ensemble et l'Agence Locale « Maîtrisez Votre Energie » (MVE). Après deux saisons, une nouvelle cuvée est lancée en 2015/2016¹¹. L'action vise donc à développer l'action sur le territoire et à faire des familles de véritables ambassadeurs de la transition énergétique.</p>				
Mobiliser les partenaires de la ville autour de la performance énergétique de l'habitat	BON		BOB	
<p>Focus : Les partenaires d'une ville visant à une meilleure performance des habitations peuvent être nombreux : les promoteurs, les bailleurs sociaux, les syndicats de copropriétés, l'Etat, les habitants eux-mêmes. De par cette action, les participants souhaitent que l'ensemble des parties prenantes puissent accélérer leur action autour de la performance énergétique de l'habitant sur un territoire où la précarité énergétique est un phénomène important.</p>				
Réviser le Plan Local d'Urbanisme de manière à répondre aux exigences de la loi relative à la Transition Energétique (efficacité énergétique, espaces verts, etc.)	BON	PAN		
<p>Focus : Un Plan Local d'Urbanisme (PLU) vise à réglementer la construction des aménagements futurs sur le territoire d'une ville ou d'une Agglomération. Il peut imposer des normes sur l'efficacité énergétique des bâtiments ou favoriser l'aménagement d'espaces verts sur le territoire. Jusqu'à aujourd'hui l'élaboration des PLU était de la compétence des communes. A partir du 1^{er} janvier 2016, ce sera compétence d'Est Ensemble qui deviendra un Etablissement Public Territorial (EPT) dans le cadre de la Métropole du Grand Paris.</p>				
Mener un travail sur les nouvelles constructions en imposant un certain niveau de performance énergétique et se donner les moyens de la contrôler				BAG

¹¹ Pour plus d'informations, rendez-vous ici : est-ensemble.familles-a-energie-positive.fr

Propositions d'action	BON	PAN	BOB	BAG
Réaliser un plan de rénovation des immeubles pour les rendre moins énergivores		PAN	BOB	BAG
Augmenter la présence de végétation dans la ville pour lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur		PAN	BOB	BAG
<p>Focus : Le phénomène d'îlot de chaleur (ICU) est spécifique aux territoires urbanisés et se caractérise par des élévations localisés de températures en journée ou la nuit. Les fortes températures peuvent être refroidies par la présence de grands végétaux en ville pour favoriser le phénomène d'ombrage ou par la présence d'eau. Le futur PLU d'Est Ensemble peut être un bon outil pour favoriser la lutte contre les ICU.</p>				
Valoriser la ressource en eau pour l'économiser		PAN		BAG
Développer les énergies renouvelables sur le territoire			BOB	BAG
Former les professionnels à la thématique de la précarité énergétique				BAG
Moderniser et étendre le réseau de chaleur urbain			BOB	
Développer l'habitat participatif		PAN		
<p>Focus : L'habitat participatif (aussi appelé habitat groupé ou co-habitat) : ce sont des ménages qui se regroupent pour mutualiser leurs ressources et concevoir ensemble leur logement autour de valeurs partagées telles que la non-spéculation, la solidarité, la mixité sociale, l'habitat sain et écologique ou la mutualisation. Différentes initiatives existent déjà sur le territoire, comme celle de l'association des Ecoliens¹² à Pantin. Cette action cherche à promouvoir le concept d'habitat participatif et que les projets puissent être appuyés par les collectivités.</p>				
Mettre en place des compteurs intelligents pour mieux suivre les consommations d'énergie dans les logements		PAN		

¹² www.lesecoliens.org

Synthèse par ville

Pour la ville de **Bondy**, les actions les plus discutées lors de la réunion concernaient deux principales pistes : le travail de **coopération avec les partenaires du domaine du logement** (Bondy Habitat, travailleurs sociaux, bailleurs, etc.) dans le domaine de la sensibilisation / formation, et la **redynamisation des démarches de rénovation thermique** à l'occasion de la nouvelle convention avec **MVE**.

Dans le cas de **Pantin** aussi, l'action prioritaire porte sur la **sensibilisation et la formation des résidents** à l'usage des logements – ciblant tous les publics et via une grande diversité de supports. La question de l'**habitat participatif**, même si elle joue davantage en faveur de la solidarité entre habitants que directement en lien avec l'énergie, a également suscité l'intérêt des pantinois.

De même à **Bobigny**, c'est l'**accompagnement des habitants** qui a semblé pertinent aux yeux des participants à la réunion – en particulier afin de réduire leur facture énergétique. Ceux-ci ont aussi souligné l'importance de développer la production d'**énergie renouvelable**.

A **Bagnole**, c'est clairement la **rénovation thermique** des logements qui a été privilégiée par les participants à la réunion territoriale. Dans une moindre mesure, l'augmentation de la présence végétale dans la ville et le développement des EnR ont aussi recueilli un certain nombre de voix.

TRAVAILLER ET CONSOMMER MIEUX SUR MON TERRITOIRE

Propositions d'action	BON	PAN	BOB	BAG
Animer la question des déchets sur le territoire (valorisation des initiatives, mobilisation des partenaires, sensibilisation des habitants, etc.)	BON	PAN	BOB	
<p>Focus : La compétence gestion des déchets (ramassage, transformation, valorisation et sensibilisation) appartient aujourd'hui à Est Ensemble. Cependant, les participants aux ateliers ont souvent fait remarquer que les Villes avaient un rôle essentiel à jouer dans le relais de l'action de l'Agglomération au niveau local.</p>				
Développer le recyclage			BOB	BAG
Développer le réemploi d'objets usagers via une ressourcerie ou un « repair café »	BON	PAN	BOB	
Développer le compostage individuel et collectif		PAN		BAG
Développer les jardins partagés	BON	PAN		BAG
Développer les circuits courts pour valoriser la production locale		PAN	BOB	BAG
<p>Focus : Un circuit court un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire. Des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) participent au développement des circuits courts. Un groupe de consommateurs passe un contrat avec un agriculteur local pour lui acheter régulièrement (de manière hebdomadaire généralement) des produits de la ferme. Cela permet à la fois de réduire les émissions de gaz à effet de serre liés au transport des produits, mais aussi a un impact social important en préservant l'intérêt des producteurs et permet de recréer du lien social entre les habitants et avec les producteurs.</p>				
Promouvoir le commerce vertueux (notamment équitable)				BAG
Développer la consommation saine (produits bios par exemple)				BAG
Agir contre le gaspillage alimentaire		PAN		BAG
Eduquer au « consommer mieux »			BOB	
Diffuser les outils de la Smart City visant à utiliser les technologies modernes pour rendre plus efficiente notre consommation		PAN		

Synthèse par ville

A **Bondy**, si l'exercice de priorisation n'a pas été réalisé, les discussions se sont concentrées sur les thématiques liées à la valorisation des **déchets** (compostage, recyclage, réparation) et aux **jardins partagés**.

Pour la ville de **Pantin**, trois sujets principaux ont émergé des discussions. Ceux-ci sont le développement du **réemploi** des déchets, l'introduction de la nature et de **points d'approvisionnements** en aliments d'origines locales en ville, et enfin la mobilisation des technologies modernes (« smart city ») pour la **préservation de l'eau**.

Dans le même sens, à **Bobigny** les participants ont marqué leur intérêt pour l'intensification des efforts en faveur du **recyclage des déchets** (afin qu'il concerne plus de personnes et davantage de produits) et, dans une moindre mesure, pour le développement des **circuits courts** sur le territoire.

Tous ces thèmes se retrouvent dans les priorités établies pour la ville de **Bagnole**. Ainsi les sujets ayant recueilli le plus de voix ont été le **commerce de produits équitables et locaux** (AMAP), le déploiement intensifié du **recyclage** et le développement des points de production alimentaires urbains tels que les **jardins partagés**.

UNE COLLECTIVITE EXEMPLAIRE

Propositions d'action	BON	PAN	BOB	BAG
Réhabiliter ou reconstruire les écoles énergivores / vétustes	BON	PAN		BAG
Rénover les bâtiments de la collectivité	BON		BOB	
Optimiser l'éclairage public			BOB	
<p>Focus : La consommation annuelle d'énergie liée à l'éclairage en France est de 56 TWh. L'éclairage représente 19 % de la consommation électrique mondiale et environ 6 % des émissions de gaz à effet de serre. On comprend dès lors la nécessité d'optimiser son fonctionnement, soit en installant des LED ou rationalisant les horaires d'éclairage. La Loi sur la Transition Energétique prévoit que des actions sur ce sujet soient inscrites dans le Plan Climat Air Energie Territorial.</p>				
Promouvoir les déplacements professionnels plus propres	BON			BAG
<p>Focus : Il y a différentes façons de « rendre plus propres » les déplacements des agents d'une collectivité : mettre en place une flotte de vélos pour les agents, renouveler la flotte de véhicules anciens par des véhicules électriques ou hybrides etc. La loi sur la Transition Energétique prévoit que l'employeur indemnise en partie les salariés se déplaçant en vélo entre leur domicile et leur travail, c'est l'Indemnité Kilométrique Vélo.</p>				
Réaliser un plan de déplacement des agents de la ville		PAN	BOB	
<p>Focus : Un plan de déplacement d'administration (PDA) vise à optimiser les déplacements des agents (ou des élus), que ce soit leurs déplacements domicile/travail ou durant leurs heures de travail. Ce plan d'actions peut être mis en place à l'échelle de la seule administration mais aussi avec les entreprises qui l'entourent. Ainsi des actions de covoiturage peuvent être mises en place, de mise en place de flottes de vélo, de mutualisation de places de parkings etc. Cette action pourrait avoir un impact non négligeable sur la réduction des émissions de GES de la collectivité.</p>				
Favoriser la plantation d'arbres fruitiers dans la ville				BAG
<p>Focus : L'organisation « Incroyables Comestibles » promeut à l'échelle mondiale l'implantation d'arbres fruitiers et de légumes dans l'espace public de manière à pouvoir relocaliser, en partie, la consommation locale des habitants, donc réduire les émissions de gaz à effet de serre, et privilégier le lien social.</p>				

Propositions d'action	BON	PAN	BOB	BAG
Développer les composteurs collectifs dans les quartiers et les écoles				BAG
Développer les déchetteries mobiles sur le territoire		PAN		
<p>Focus : La déchetterie mobile est un service de proximité assuré par Est Ensemble en partenariat avec les villes pour récupérer les déchets dans les quartiers. C'est une installation ponctuelle composée d'un espace d'accueil, de plusieurs bennes pour les déchets volumineux, de box pour le petit électroménager, de conteneurs pour les déchets toxiques et les grands cartons et d'un espace recyclerie. Le service est gratuit. Les principales, aujourd'hui, fonctionnent à Montreuil et au Pré-Saint-Gervais. Les participants aux ateliers souhaiteraient une généralisation de cette action sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération.</p>				
Sensibiliser les habitants aux éco-gestes				BAG
Mettre en place une bonne gestion de l'énergie et une sensibilisation dans les HLM			BOB	
Inciter les promoteurs immobiliers à se brancher au réseau de chaleur urbain				BAG
<p>Focus : D'une longueur de 20 km, le réseau de chaleur de la ville de Bagnolet alimente en chauffage et en eau chaude sanitaire l'équivalent de 15 000 logements. Partie intégrante de la vie de la Cité, son évolution suit le schéma urbanistique de la ville et son fonctionnement quotidien en fait un service public au service des Bagnoletais. Pour répondre aux engagements de la ville en faveur du développement durable, Cofely Réseaux a proposé la construction d'une chaufferie biomasse de 20 MW sur le site de la chaufferie des Roses.</p>				
Mettre en place le tri dans les services municipaux et généraliser la dématérialisation des documents				BAG
Collecter les eaux de pluie des bâtiments municipaux				BAG
Sensibiliser les agents aux éco-gestes et à la réduction d'énergie			BOB	BAG
Développer l'alimentation responsable, biologique et locale dans les cantines des écoles		PAN		
Insérer des clauses environnementales pour les achats de la ville		PAN		BAG
<p>Focus : Le code des marchés publics de 2004 a autorisé les considérations environnementales comme critères d'attribution d'un marché pour une collectivité : prise en compte du développement durable dans les besoins, exigences d'une démarche environnementale de la part du prestataire etc. De par le nombre d'appel d'offres passées par les collectivités, celles-ci ont une responsabilité non négligeable en ce qui concerne l'impact environnemental des marchés qu'elles peuvent passer.</p>				

Aider financièrement les habitants qui installent des panneaux solaires sur leur logement				BAG
---	--	--	--	-----

Synthèse par ville

Concernant la ville **Bondy**, les priorités se sont portées sur deux questions : celle de la **rénovation thermique** (principalement de l'Hôtel de ville et des écoles) et la diminution de l'impact des déplacements des agents (grâce à l'**usage du vélo** notamment).

Concernant l'exemplarité interne de la ville de **Pantin**, les participants ont aussi identifié la nécessité de procéder à la **rénovation des écoles** (en y ajoutant un solide volet sensibilisation). Mais ils ont considéré encore plus important le besoin d'**impliquer davantage les citoyens et les ressources locales** dans les activités de la collectivité.

A **Bobigny**, c'est le besoin de **sensibiliser les agents municipaux aux gestes responsables** (écogestes) qui apparaît comme la plus grande priorité aux yeux des participants à la réunion territoriale. Dans une moindre mesure, ils ont aussi indiqué la nécessité de travailler sur les **infrastructures** : rénovation des bâtiments municipaux et optimisation de l'éclairage public. En revanche, si l'élaboration d'un Plan de Déplacements des Agents (**PDA**) a été proposée, cette idée n'a recueilli que des voix **en sa défaveur**.

Dans le cas de **Bagnole**, les deux priorités retenues sont sensiblement les mêmes que pour la ville de Bondy, mais à différents niveaux. Ainsi la **réhabilitation des écoles** apparaît comme une priorité absolue, alors que la promotion de **déplacements professionnels plus « propres »** a séduit moins de participants.

LES CARNETS DE BORD DE « PARLONS CLIMAT ! »

Nous avons repris ici de manière très transparente les échanges que nous avons pu avoir avec les habitants sur les stands « Parlons Climat ! » qui se sont déroulés durant tout le mois de juin. Cette partie relate de manière fidèle l'ambiance sur les stands et les messages et idées que nous avons pu recevoir de leur part.

« Parlons Climat ! » à Pantin

Sur la place de l'Eglise de Pantin, malgré un temps pluvieux, la fréquentation du stand « Parlons Climat ! » a été bonne, principalement dans la matinée. Au total, **une soixantaine de personnes** ont pu venir discuter du Plan Climat.

Nos discussions avec les habitants ont fait ressortir quelques remarques.

La mobilité :

- L'intermodalité est vue comme une priorité pour que les habitants bénéficient d'une mobilité optimale et économique. En particulier, l'impossibilité de voyager en tram ou métro puis en bus avec le même ticket est pointée du doigt. L'accessibilité des transports en commun pose également problème : des escalators dans le métro (pour personnes âgées et handicapées, poussettes, etc.) seraient appréciés.
- La pratique de la marche doit également être encouragée et facilitée par un meilleur jalonnement / fléchage (ex : les rues de Pantin sur les plans de proximité du métro et arrêts de bus sont floutées). Plusieurs habitants ont soutenu l'importance de mobiliser le public sur l'usage des modes actifs.
- Un atelier de réparation des vélos existe déjà à Pantin (la Cyclofficine) : il est nécessaire de le faire connaître, et d'étendre l'initiative aux autres villes de l'Agglomération. Cela pourrait être une réponse à la demande formulée par une habitante de davantage de moyens incitatifs à la pratique du vélo – autres que les pistes cyclables.
- Plus généralement, il a été souligné le caractère culturel des pratiques de mobilité, et donc l'idée de travailler sur les représentations pour changer les comportements.

« La mobilité est culturelle, elle traverse tous les champs sociaux »

Les discussions liées aux déplacements ont ainsi souvent tourné autour de la mobilité douce ; un couple soulignait que l'enjeu est également fort sur Les Lilas (ville membre d'Est Ensemble ; relais potentiel du Collectif Fort Avenir).

Les activités économiques :

- La répartition sur le territoire impactent aussi fortement les pratiques de déplacement. En ce sens, plusieurs habitants ont signalé l'importance de revitaliser le centre de Pantin, en y ouvrant notamment des commerces de première nécessité (boulangeries, boucheries, poissonneries, etc.). Plusieurs habitants soulignent d'ailleurs que la demande existe : produits locaux, bio, etc.

- Un habitant a par exemple évoqué l'implantation d'une épicerie solidaire, pour offrir une alimentation à prix raisonnable.

L'énergie :

- Pour l'éclairage public (mais pas seulement : enseignes lumineuses, etc.), l'importance de passer aux LED a été soulignée.

Les déchets :

- L'importance du développement de la réparation et du recyclage fait l'unanimité. Plus spécifiquement, la Friche Magenta¹³ (association de jardin partagé) a demandé à plusieurs reprises d'être équipée de poubelles (ordures ménagères et de tri sélectif). La multiplication, de manière équitable sur le territoire, de bornes de tri est aussi une demande des citoyens pour mieux valoriser leurs déchets.
- La lutte contre le gaspillage alimentaire est aussi un sujet qui intéresse beaucoup les habitants.
- L'importance de la coordination entre les différents acteurs agissant dans la lutte contre le changement climatique pour la COP 21.

La gouvernance :

- Une élue a souligné le besoin d'une meilleure coordination entre l'agglomération et la Région Ile-de-France, en particulier en ce qui concerne le maillage financier du territoire pour des politiques publiques plus efficaces.

¹³ frichemagenta@laposte.net

« Parlons Climat ! » à Bobigny

Samedi 13 Juin, Bobigny organisait **la fête de la ville**, dans les jardins de l'Hôtel de ville. La fête s'est déroulée autour d'une vingtaine de stands, alimentaires et culturels principalement, des jeux pour les enfants et des spectacles qui se sont succédé sur une scène toute l'après-midi.

Au total, **une quarantaine de personnes** ont échangé avec les animateurs de « Parlons Climat ! ».

- Les principales thématiques abordées ont été :

Le partage de la voirie entre usagers :

De l'avis de tous, Bobigny est une ville d'automobilistes. Les voitures roulent à 50 km/h en plein centre-ville, où l'on trouve des cinq voies. Les piétons ne se sentent pas prioritaires et respectés par les automobilistes, même aux passages piétons. Les cyclistes considèrent que la route est assez dangereuse, en particulier dans les rues étroites, où les automobilistes n'hésitent pas à dépasser de très près les cyclistes.

La place du vélo :

Plusieurs habitants ont fait remarquer le manque d'aménagements sur des tronçons où ils feraient sens : entre le nœud modal et l'Université, entre la piste du canal de l'Ourcq et la gare routière, etc.

Concernant le stationnement vélos, plusieurs remarques soulignent la situation des parkings à vélo pourraient être améliorée. Ils seraient situés à des endroits où ils sont inutilisés (car peu sécurisés) alors qu'il manque des stationnements vélos à d'autres endroits. Un habitant a souligné qu'une trame verte a été créée le long de l'autoroute...sans faire aucune piste cyclable. D'autres améliorations proposées : faire des rues « priorité piétons » dans les grands axes où il y a énormément de feux rouges, créer plus de sas vélo aux feux rouges.

Un cycliste s'est interrogé sur la largeur de certains nouveaux trottoirs, au détriment de bandes / pistes cyclables (« du coup je roule sur le trottoir ! »). Les services de la Ville ont apporté une réponse durant la balade urbaine : la stratégie municipale est de généraliser progressivement les « zones 30 », ce qui donne la priorité aux cyclistes sans nécessité d'aménagements spécifiques.

Gestion des déchets :

L'association « Activille » a mis en place un composteur et un jardin éducatif. Ils organisent des formations autour de la mise en place de compost dans les immeubles. Les habitants semblent beaucoup plus réceptifs au concept que prévu. Lors des événements organisés et des opérations « porte à porte », ils ont rencontré un succès inattendu. Le tri collectif ne fonctionne pas bien

« Le compostage ? Oui pourquoi pas, mais il faut régler tous les autres problèmes avant (pratiques de tri, etc.) »

dans les grands ensembles. Idée d'une riveraine : certains gardiens pourraient lancer des appels à bonne volonté du type « convoi pour la déchèterie, qui m'accompagne ? ».

Il existe aussi certains problèmes de fonctionnement : ramassage des ordures fait en retard alors que la personne chargée du nettoyage des poubelles arrive tôt le matin, ou encore la demande

non prise en compte des locataires de Paul Vaillant-Couturier d'un enterrement de leurs bacs à ordures.

Espaces verts :

L'avis sur la place des espaces verts diverge grandement en fonction du quartier d'habitation. Alors que les habitants de l'Ouest et du Nord de la ville trouvent que la ville est plutôt bien dotée en parcs et jardins, ceux d'autres quartiers pensent le contraire.

« C'est bien simple, il n'y a que le parc de la Bergère ! »

Energie et comportement :

Plusieurs associations soulignent la difficulté à faire changer les comportements, notamment sur l'usage de l'énergie dans des bâtiments isolés / rénovés (voire BBC). La nécessité de travailler avec les bailleurs sur le sujet a été soulignée.

Plusieurs personnes sont également venues sur le stand pour demander des renseignements d'ordre général sur l'énergie ou la rénovation. Les animateurs les ont orientées vers l'Agence « Maîtrisez Votre Energie ».

« La rénovation des réseaux dans les réhabilitations, c'est aussi ça la durabilité »

Deux passantes ont enfin marqué l'importance de considérer la réhabilitation de manière plus large : intégrer un espace de rangement extérieur pour objets volumineux (vélos, packs d'eau, etc.) et réseaux de distribution.

Il n'y a aujourd'hui pas d'action de la Ville spécifiquement sur la lutte contre la précarité énergétique, mais l'année prochaine devrait se mettre en place un conseil familial en gestion de budget (dont énergie) grâce à l'UDAF et au réseau des travailleurs sociaux.

Enfin, le CCAS de Bobigny propose un Fond d'aide à l'énergie pour aider les personnes dans le besoin à payer leurs factures EDF-GDF.

Qualité de l'air :

Une habitante a fait remarquer qu'une plus grande information sur la qualité de l'air (par exemple un lien vers le site d'Airparif depuis celui de la Ville ou d'Est Ensemble) serait un plus.

« Parlons Climat ! » à Bagnolet

Samedi 13 Juin, Bagnolet organisait **la fête de la ville**, sur la place de l'Hôtel de ville. La fête s'est déroulée autour de plusieurs stands alliant centres de loisirs, denrées alimentaires, informations, bergerie, etc. Un village « Développement Durable » était dédié regroupant différents acteurs et associations locales. C'est au sein de ce village, que se tenait le stand « Parlons Climat ! ».

Au total, **une trentaine de personnes** ont échangé avec les animateurs de « Parlons Climat ! ». Chacune de ces personnes ont été invitées à apporter leur avis sur les enjeux énergétiques & climatiques pour la ville de Bagnolet et de prioriser les actions intercommunales préalablement identifiées lors des temps de concertation dédiés.

- Les principales thématiques abordées ont été :

Le partage de la voirie entre usagers :

L'usage de la voiture est prépondérant sur le territoire de Bagnolet. Leur utilisation s'avère utile pour les personnes âgées ou celles présentant des difficultés à se déplacer du fait de la topographie de la ville. Toutefois, certains habitants utilisant les transports actifs (marche à pieds et vélos) rencontrent des difficultés à se déplacer. Certains véhicules stationnent directement sur les trottoirs obligeant les piétons et les cyclistes à faire des écarts dangereux. Aux yeux des citoyens, il semble important de **sécuriser les pistes cyclables et trottoirs**.

« Il est extrêmement complexe de se déplacer à pieds en toute sécurité du fait du stationnement sauvage des voitures »

« En plus de l'aspect déplacements, les zones de partage pourraient être des lieux de rencontres et d'échanges entre les habitants »

En parallèle, les zones de limitation de vitesse sont peu nombreuses sur le territoire. Les résidents jugent important de **développer les zones de partage et les zones à 30** sur la ville. Ce type d'aménagement et de limitation de vitesse permettraient de développer l'usage des modes actifs et de favoriser la cohabitation modes actifs / modes de transports motorisés.

L'essor du vélo :

En plus des questions d'aménagements territoriaux, certains habitants ont fait remonter la possibilité de **louer des vélos à assistance électrique** aux résidents. Ce type de démarche est déjà mené sur certaines communes voisines. Pour la pérenniser, il est nécessaire de proposer une location attractive avec par exemple des ateliers de réparation, ou autre, assurant la maintenance du véhicule.

L'usage des transports en commun :

Les transports en commun et leur connexion sont un des sujets importants exprimés par les résidents. D'après ces derniers, les connexions avec Paris sont bonnes du fait de la présence du métro. Toutefois, certaines difficultés peuvent être rencontrées par les personnes à mobilité réduite pour accéder à ces transports. **L'aménagement et l'accessibilité des équipements de transports en commun** pour ces personnes ont été remontés à plusieurs occasions.

Certains quartiers de la ville ne seraient pas desservis par les transports en commun tandis que les connexions entre communes ne sont pas optimales. Pour palier cela, les résidents considèrent que **la mise en place d'un bus électrique** à l'échelle de la commune est nécessaire. D'après les avis remontés, un tel bus avait été mis en place mais sa fréquentation n'était pas importante.

« A ce que je sais, peu de citoyens étaient au courant de l'existence d'une telle navette. La communication et l'information sont indispensables ! »

Au même titre que les déplacements internes, la mise en place de **navettes électriques à l'échelle intercommunale** semble être une opportunité intéressante pour les citoyens. Pour eux, de tels moyens de transports permettraient d'éviter les déplacements pendulaires en voiture individuelle.

La **mise en place d'une aide financière** pour les ménages les plus démunis ou pour les personnes âgées pourrait permettre également de les encourager à utiliser les transports en commun.

Gestion des déchets :

La gestion des déchets constitue une thématique importante pour les résidents de Bagnolet. L'incivilité des habitants dégradent l'image de la ville tandis que d'autres déchets pourraient être mieux valorisés.

« A mon avis, disposer d'un référent par quartier serait une bonne solution pour mobiliser les résidents et surveiller la bonne gestion des déchets »

Il semble important de généraliser le système de collecte des déchets sur l'ensemble de la ville. Certains quartiers ne bénéficient pas d'un nombre suffisant de bornes / appoints pour les déchets recyclables. Il est ainsi constaté qu'une grande partie

des déchets recyclables se retrouve dans les ordures ménagères ou sur les espaces verts / collectifs. Un **déploiement suffisant et une généralisation des bornes de collecte** pourraient permettre de mieux trier à la source.

Pour les déchets spécifiques, tels que les encombrants, les citoyens ne disposant pas de véhicules ou ne pouvant utiliser un véhicule motorisé rencontrent des difficultés à les acheminer. **La mise en place d'un service de collecte** pourrait faciliter leur réutilisation (notamment pour les équipements électroménagers) mais aussi mutualiser les flux.

Enfin, **le développement et la généralisation du compostage** dans les espaces verts et dans les quartiers / pieds d'immeuble peut permettre de réduire la production de déchets sur le territoire. En dehors de ces aspects, cela permettrait de sensibiliser les citoyens sur le gaspillage alimentaire et la production de compost.

Les espaces verts et le cadre de vie :

Toutes les personnes rencontrées jugent que la ville de Bagnolet manque d'espaces verts. Leur développement permettrait de **favoriser la place de la nature en ville** mais également de préserver les résidents face aux impacts du changement climatique, notamment les épisodes caniculaires.

« Il faut à tout prix préserver les espaces verts existants et en créer de nouveaux! »

Egalement, la question de cadre de vie et de plaisir de ville a été abordée au cours des échanges. Les résidents considèrent que les friches doivent être voués à des projets de court et moyen terme – en attendant les grands projets prévus. Il a été proposé de **redynamiser les friches** en proposant des jardins partagés ou en réalisant des lieux d'expression. Au même titre, certains parkings pourraient être supprimés afin de promouvoir ces lieux de partage et d'échanges – cela permettrait également de réduire l'usage de la voiture.

L'énergie au sein des bâtiments :

Les citoyens rencontrés ont conscience des enjeux énergétiques et de leurs poids dans les factures des ménages. Ils semblent néanmoins « limités » sur les accompagnements possibles et réalisables auprès des ménages pour assurer des travaux d'isolation thermique.

Toutefois, des résidents ont fait remonter deux points :

- **Le développement des énergies renouvelables** : du fait de la typologie des bâtiments composant le territoire, le développement des panneaux solaires photovoltaïques sur les toits terrasse pourrait être une solution à généraliser.
- **L'usage du réseau de chaleur** : le réseau de chaleur de Bagnolet utilise désormais des ressources renouvelables pour répondre aux besoins des bâtiments connectés. Pour une partie des résidents rencontrés, les nouveaux bâtiments construits et/ou rénovés doivent être raccordés à ce réseau.

La sensibilisation et la mobilisation :

Pour la totalité des citoyens rencontrés, les enjeux énergétiques et climatiques sont liés aux comportements des usagers. Ils considèrent donc que la mise en place d'ateliers de sensibilisation et de mobilisation est indispensable pour assurer une telle démarche. Pour cela, **les enfants ont été identifiés comme de bons vecteurs de communication** auprès des familles.

La mobilisation des plus grands pourrait passer par des ateliers réalisés lors d'évènements communaux et intercommunaux.

Dans tous les cas, les citoyens considèrent que **la mobilisation doit être continue** pour assurer la réussite d'un tel projet.

L'exemplarité de la ville :

L'exemplarité de la Ville dans ses activités et compétences a été mentionnée plusieurs fois par les habitants venus s'exprimer. Pour eux, la Ville se doit d'être exemplaire sur les questions énergétiques et climatiques. Cette exemplarité permettrait de mobiliser les citoyens et de rendre visible les actions issues de la démarche Plan Climat.

« La Ville se doit d'être exemplaire si elle souhaite mobiliser ses habitants »

Cette exemplarité peut prendre deux formes pour les citoyens : généraliser les déplacements en modes doux pour les agents dans le cadre de leur déplacement professionnel et développer les énergies renouvelables sur les sites communaux.

« Parlons Climat ! » à Bondy

La restitution de l'évènement « Parlons Climat ! » de Bondy n'a pas été possible compte tenu de la fréquentation limitée à l'atelier de concertation. La parole citoyenne bondinoise a néanmoins été recueillie dans le cadre du dispositif « Parlons Quartiers ! » en novembre 2014, dans le cadre de l'Agenda 21 de l'Agglomération d'Est Ensemble. A cette occasion, les questions liées au climat, à l'air et à l'énergie ont été maintes fois abordées. Ce sont donc les échanges avec les bondinois dans le cadre de « Parlons Quartiers ! » qui sont ici reproduits.



Deux rencontres avec les habitants ont été organisées : l'une au Marché Suzanne Buisson (quartier Nord), et l'autre aux alentours de la gare RER. Au total, ce sont une soixantaine de personnes – dont une bonne part de jeunes – qui sont venues partager leurs souhaits pour la ville.

- Les principales thématiques en lien avec le PCAET abordées ont été :

Les espaces verts et le cadre de vie :

Certains habitants de sont émus de la **disparition de certains espaces verts** ou friches à la faveur de la construction de nouveaux logements. Pour autant, plusieurs personnes – et notamment des adolescents – ont fait part du plaisir qu'ils prenaient à fréquenter les parcs existants. Le manque d'espaces naturels semble être plus fortement ressenti encore dans le quartier Nord.

La sensibilisation des enfants :

Les habitants ont relevé un certain nombre de problèmes relatifs aux crèches et écoles de la ville. Parmi ceux-ci, l'insuffisance des **actions d'information et de prévention** a été citée. Si certaines actions sont déjà menées en direction des jeunes (santé, citoyenneté, respect, etc.), elles pourraient être renforcées, et concerner également les thématiques liées à l'énergie et au climat.

Pour exemple, un habitant de la ville a tenu à déclarer que sa priorité était que les enfants soient spécifiquement sensibilisés aux **énergies renouvelables**.

Les transports :

Globalement, les Bondinois juge **l'offre de transports satisfaisante**, en particulier avec le RER, le tramway et les bus. Pour exemple, la personne photographiée ici se montrait enthousiaste quant à l'existence du TUB, ainsi que concernant la gratuité du parking de la gare – qui favorise ainsi l'**intermodalité**.

En revanche, les habitants ont souligné les problèmes de **stationnement sauvage** sur les trottoirs, gênant ainsi la circulation des piétons et des Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Les principales raisons mises en avant sont le manque de places et le coût trop élevé des parkings.



Les activités économiques :

De nombreux habitants (notamment du quartier Nord, mais pas seulement) ont regretté **l'absence de certaines activités** dans leurs quartiers : équipements sportifs, cinémas, etc. Ces manques entraînent soit une privation de certains loisirs, soit des déplacements qui auraient été évitables.

Cette observation est encore plus forte concernant les **commerces de proximité**. Même si le marché prend une place importante dans la vie du quartier de la gare, les habitants souhaiteraient voir se développer davantage de lieux de vente. Cette piste permettrait par ailleurs d'aborder une autre grande préoccupation des Bondynois : **l'emploi des jeunes**.

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Ce Livre Blanc de la concertation a permis d'exposer l'ensemble des actions proposées, à l'échelle communautaire ainsi qu'à l'échelle des villes par tous les participants à la concertation : habitants, élus, techniciens, associations, partenaires... Parmi toutes ces actions, **des priorités ont pu être établies et ont été ici présentées.**

Lors des prochaines semaines, la faisabilité de ces actions va être étudiée grâce à un travail avec les agents et les élus des villes porteuses du Plan Climat. Il s'agira ainsi de **qualifier, pour chaque action, ce qu'elle implique en termes techniques, financiers, humains.**

Sur la base de ce travail, une décision politique permettra de **faire un choix.** En effet, toutes les actions citées ci-dessus ne seront sans doute pas toutes mises en œuvre. D'autres le seront dans un second temps. Il s'agira donc pour les élus et les agents de l'Agglomération et des villes partenaires de **se positionner sur les actions qui constitueront les futurs plans d'action du PCAET d'Est Ensemble et des villes partenaires.** Ces différents PCAET devraient être adoptés entre décembre 2015 et le 1^{er} trimestre 2016.

Cette temporalité permettra ainsi d'inscrire les PCAET dans le contexte international de la COP21 prévue en décembre 2015 au Bourget en Seine-Saint-Denis. Elle réunira des chefs d'Etats du monde entier qui seront invités à affirmer leurs ambitions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur la planète et lutter contre le changement climatique.

Juste avant la COP21, Est Ensemble souhaite aussi affirmer ses ambitions pour relever le défi climatique. Est Ensemble organise donc un événement de clôture de la démarche de concertation « Parlons Climat ! » et donne rendez-vous à tous le **21 novembre prochain à Pantin** (salle Jacques Brel). Lors de cet événement grand public, les habitants d'Est Ensemble seront invités à expérimenter des solutions innovantes, à participer à des tables rondes et ateliers de réflexion ou encore à assister à un spectacle.

Cet événement constituera un moment de réflexion partagée avec les acteurs du territoire (habitants, élus, associations, professionnels...) mais aussi de présentation de la stratégie climat-air-énergie que portera Est Ensemble pour les 5 prochaines années.

La Communauté d'Agglomération d'Est Ensemble, les villes de Bagnole, Bobigny, Bondy et Pantin remercient l'ensemble des personnes qui ont bien voulu contribuer à l'enrichissement de la démarche du Plan Climat Air Energie de notre territoire. Que vous soyez élus, agents, acteurs associatifs, salariés d'entreprise, institutionnels ou, bien entendu, habitants, **votre voix compte !**

MERCI ENCORE DE VOTRE PARTICIPATION

